



Parc national du Canada

Vuntut

Plan directeur

2010



Parc national du Canada

Vuntut

Plan directeur



Juin 2010

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010

This publication is also available in English.

Visitez le site Internet du parc national du Canada Vuntut à l'adresse suivante : www.pc.gc.ca/vuntut

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Plan directeur du parc national du Canada Vuntut

N° de catalogue :
R64-105/95-2010F-PDF
ISBN : 978-1-100-94371-8

Source des photos de la page couverture

Au centre : HARDE DE CARIBOUS DE LA PORCUPINE. Parcs Canada/F.Mueller

En haut à gauche : LEILA SUMI DIRIGE UNE ACTIVITÉ SUR LA PRÉVENTION RELATIVE AUX OURS

EN COMPAGNIE DES ÉLÈVES D'OLD CROW. Parcs Canada/J. Peter

En haut, au centre : VAN TAT/PLAINE OLD CROW. Parcs Canada/J. Peter

En haut à droite : Parcs Canada/J. Peter

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Vuntut. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada, le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, le gouvernement des Gwitchin Vuntut de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Vuntut.

Le ministre de l'Environnement,

Jim Prentice

Recommandations

Recommandé par :



Alan Latourelle
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Joe Linklater
*Chef
Première nation Gwitchin Vuntut*



Anne Morin
*Directrice
L'unité de gestion, Yukon, Parcs Canada*



Robert Bruce Jr.
*Président
Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon*



Robert Lewis
*Directeur
Parc national du Canada Vuntut, Parcs Canada*

Résumé

Parcs Canada est responsable de la gestion d'un réseau mondialement reconnu de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation. L'objectif de Parcs Canada est de veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes aient un lien solide avec leurs lieux protégés, grâce à des expériences significatives, et qu'ils jouissent de ces lieux de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le plan directeur donne l'orientation stratégique permettant d'atteindre cet objectif dans le parc national Vuntut.

Le parc national Vuntut a été créé en 1995 en vertu de l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut*, dans le but de conserver, protéger et présenter aux Canadiens une partie de la région naturelle du Nord du Yukon; de reconnaître l'importance de l'histoire et de la culture des Gwitchin Vuntut; et de protéger l'utilisation traditionnelle et actuelle du parc par la nation des Gwitchin Vuntut. Parcs Canada, le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon gèrent le parc conjointement. Les valeurs du parc qui sont à protéger et à mettre en valeur comprennent le tiers nord de la plaine Van Tat, une zone humide d'importance mondiale, certaines parties de l'aire de migration printanière et automnale de la harde de caribous de la Porcupine, les liens d'interdépendance permanents entre les Gwitchin Vuntut et le territoire, les clôtures à caribous et divers autres sites archéologiques, ainsi que des sites paléontologiques d'importance mondiale situés le long de la rivière Old Crow.

Le plan directeur a été élaboré par le personnel et les partenaires en cogestion, avec la participation des parties intéressées

et de la population. Il intègre les trois éléments du mandat de Parcs Canada – protéger les ressources patrimoniales, offrir des expériences mémorables aux visiteurs et assurer l'éducation du public – dans une nouvelle vision du parc et quatre stratégies clés. Les 11 objectifs et 53 mesures énoncés dans le présent plan directeur ont été établis dans le but d'améliorer et de surveiller l'état du parc national Vuntut, de réaliser la vision du parc et d'appuyer les attentes de Parcs Canada en matière de rendement.

Vous trouverez ici un résumé des quatre stratégies clés du plan directeur. Elles abordent les besoins et les possibilités du parc et concentrent les efforts et les ressources sur la réalisation de la vision du parc.

Faire l'expérience du pays des Gwitchin Vuntut – Cette stratégie vise principalement à offrir des occasions de découvrir le parc national Vuntut, l'histoire des Gwitchin Vuntut et la culture de ce peuple. Le gouvernement des Gwitchin Vuntut, appuyé par Parcs Canada, développera la capacité touristique de la communauté d'Old Crow afin de mettre sur pied une gamme d'expériences dont pourront profiter les visiteurs du parc. Le parc concentrera ses efforts d'interprétation et de diffusion externe au nouveau Centre John Tizya, porte d'accès au territoire traditionnel de la Première nation des Gwitchin Vuntut et au parc national Vuntut. Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut collaboreront afin d'accroître la gamme de programmes d'interprétation offerts au Centre John Tizya et de veiller à ce que ce centre demeure un lieu d'apprentissage dynamique pour les visiteurs comme pour les habitants d'Old Crow. Cette stratégie vise en grande partie à faire découvrir le parc

national Vuntut aux Canadiens bien au-delà des limites du parc grâce à des programmes de diffusion externe et d'éducation du public.

Prendre soin de la terre et des animaux pour l'avenir – Cette stratégie vise la préservation et l'amélioration de l'intégrité écologique du parc. L'accent sera mis sur la réalisation du programme de surveillance de l'intégrité écologique et sur une assimilation accrue des connaissances traditionnelles de la Première nation des Gwitchin Vuntut. La priorité, durant la période d'application du présent plan directeur, sera d'améliorer l'état de l'écosystème de la toundra dans le parc, puisque l'information disponible ne permettait pas d'évaluer cet écosystème dans le Rapport sur l'état du parc de 2009. De plus, l'état et la tendance de l'un des indicateurs, la harde de caribous de la Porcupine, ont reçu les cotes « faible » et « en déclin ». Le maintien des relations établies avec, notamment, le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, le ministère de l'Environnement du Yukon, le Service canadien de la faune et diverses universités, ainsi que l'établissement de nouvelles relations, sont essentiels à la réalisation d'un programme de surveillance exhaustif dans ce parc éloigné du Nord.

Vivre et enseigner le mode de vie traditionnel – Cette stratégie vise à préserver le mode de vie traditionnel des Gwitchin Vuntut en aidant les aînés à transmettre leurs connaissances aux jeunes dans la communauté et sur le terrain. Le parc national Vuntut est situé dans une région jouant un rôle primordial pour les Gwitchin Vuntut sur le plan de la culture et de la subsistance. Bien que cette stratégie sera dirigée en grande partie par le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le soutien de Parcs Canada est essentiel à son succès. Les droits des Gwitchin Vuntut dans le parc sont reconnus, compris et appuyés par le personnel du parc, par les visiteurs et par le reste de la population canadienne. Parcs Canada, avec la collaboration du gouvernement des Gwitchin Vuntut, fournira des occasions d'apprentissage par l'expérience sur le terrain, telles que

des camps culturels et scientifiques, à l'intention d'aînés, de jeunes, de chercheurs et d'employés. Ces occasions permettront d'unir le savoir traditionnel et scientifique, d'aider les Gwitchin Vuntut à poursuivre leurs activités traditionnelles sur leur territoire traditionnel, et de favoriser la gérance de l'environnement.

Façonner l'avenir grâce au passé – Cette stratégie vise à honorer la présence humaine persistante dans le parc national Vuntut en protégeant et en mettant en valeur les ressources culturelles qu'on y trouve. Une stratégie de gestion des ressources culturelles et un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles seront élaborés dans le but d'orienter les efforts de gestion de ces ressources dans le parc. Des programmes de diffusion externe, tels qu'un programme Internet de ressources éducatives axé sur les programmes d'études et portant sur les clôtures à caribous, seront également créés. Le bassin d'Old Crow possède la concentration la plus importante de faune vertébrée pléistocène au Canada et peut-être même en Amérique du Nord, et Parcs Canada travaillera de concert avec le gouvernement du Yukon et le gouvernement des Gwitchin Vuntut pour établir une stratégie de gestion des ressources paléontologiques.

Pour réaliser sa vision, le parc national Vuntut aura besoin de la collaboration et du soutien de bon nombre de partenaires, de parties intéressées, d'intervenants du secteur sans but lucratif et d'autres intervenants. Le parc national Vuntut continuera de tisser et de maintenir des relations avec ces groupes et particuliers.

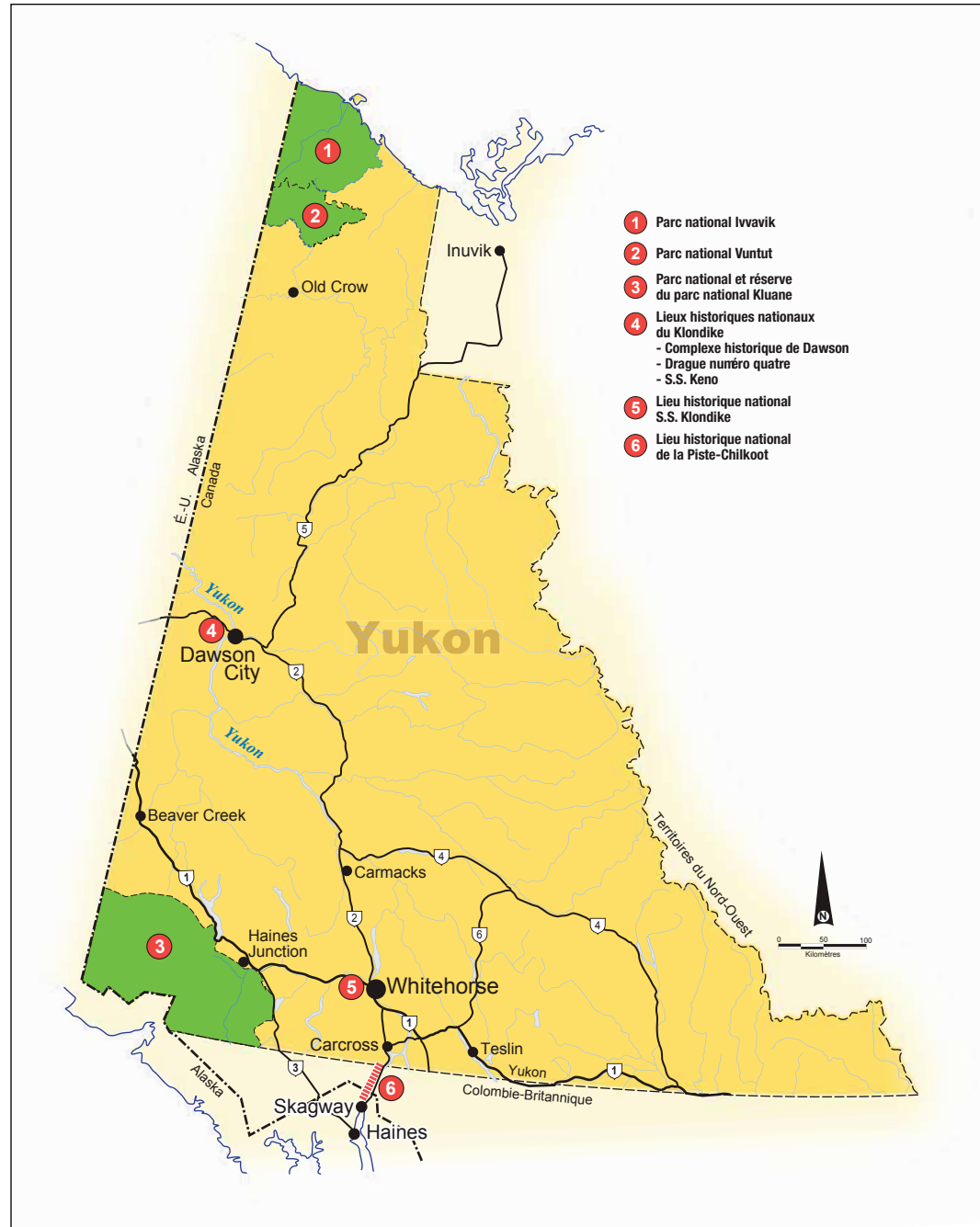
Dans l'ensemble, le présent plan directeur vise à accroître la solidité et la pertinence des liens entre le parc national Vuntut et un vaste public canadien. Le plan se traduira par un éventail accru de documents et de programmes d'interprétation, par l'offre d'expériences intéressantes aux visiteurs, par une plus grande intégration du parc dans la vie de la communauté locale et par l'établissement d'un lien personnel étroit entre la population et le parc national Vuntut.

Table des matières

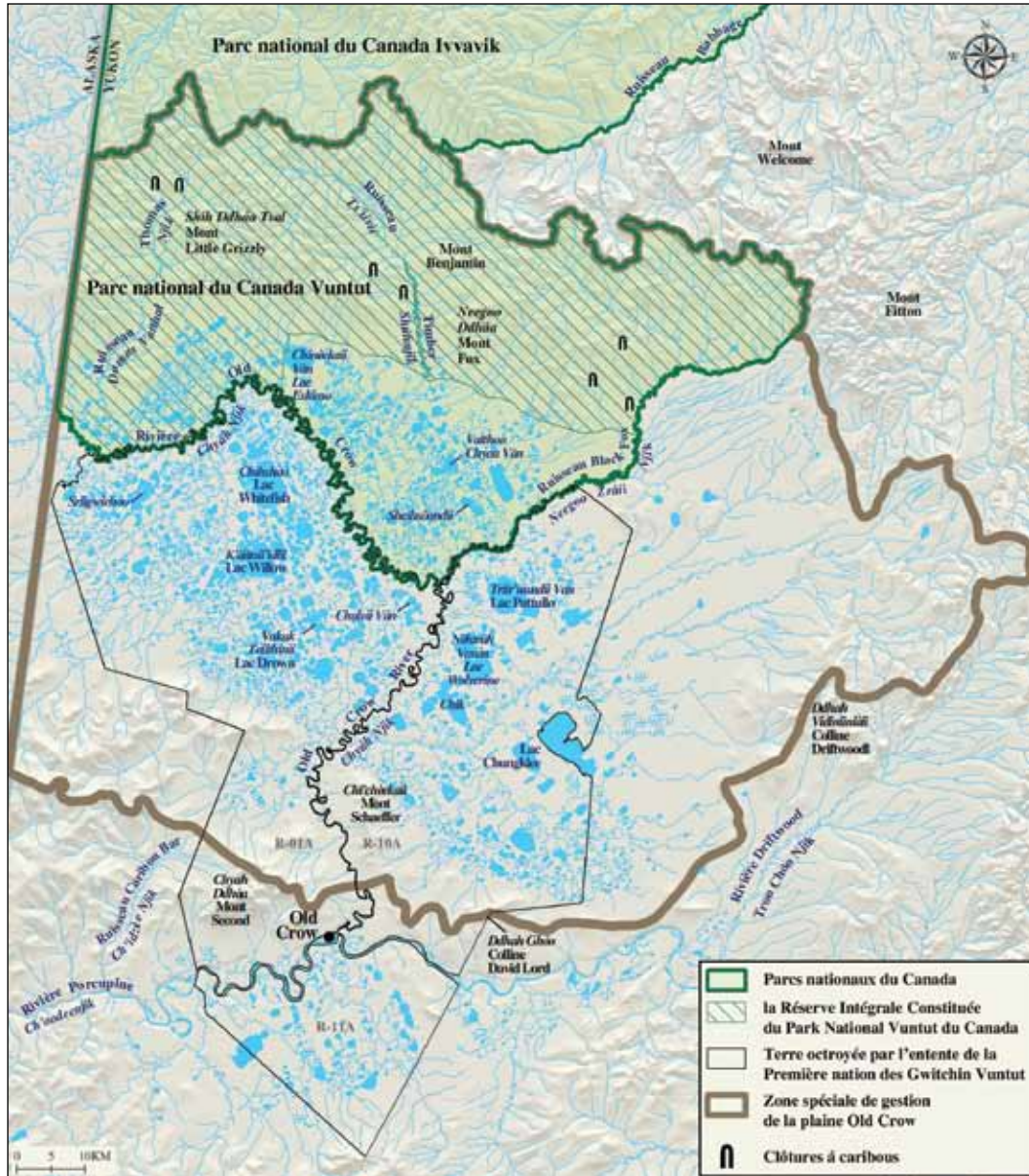
Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé	vii
1.0 Introduction	1
1.1 Mise à jour du plan directeur du parc national Vuntut	1
1.2 Processus d'examen du plan directeur.....	1
2.0 Importance du parc – un lieu d'importance nationale	3
3.0 Contexte de planification et situation actuelle	7
3.1 Renouvellement à Parcs Canada	7
3.2 Contexte régional.....	7
3.3 Présence autochtone	8
3.4 Cogestion	9
3.5 Situation actuelle	10
4.0 Énoncé de vision	17
5.0 Stratégies clés	19
5.1 Faire l'expérience du pays des Gwitchin Vuntut	20
5.2 Prendre soin de la terre et des animaux pour l'avenir.....	25
5.3 Vivre et enseigner le mode de vie traditionnel	29
5.4 Façonner l'avenir grâce au passé	32
6.0 Approche de gestion spécifique à un secteur	35
7.0 Partenariats et engagement du public	37
8.0 Zonage et constitution de réserves intégrales	39
8.1 Système de zonage des parcs nationaux	39
8.2 Zonage du parc national Vuntut	40
8.2.1 Zone I – Préservation spéciale.....	40
8.2.2 Zone II – Milieu sauvage	40
8.3 Réserve intégrale.....	40

9.0 Administration et opérations	43
9.1 Gérance environnementale	43
10.0 Surveillance.....	45
11.0 Évaluation environnementale stratégique.....	47
11.1 Introduction	47
11.2 Démarche et conclusions de l'évaluation	47
11.3 Conclusion.....	50
Remerciements.....	51
Références.....	52
Glossaire	54
Résumé des mesures à prendre	56
Annexe.....	60
Cartes	
Carte 1 Cadre régional.....	xi
Carte 2 Parc national du Canada Vuntut.....	xii
Carte 3 Zonage du parc.....	41
Tables	
Tableau 1 : Espèces en péril dans le parc national Vuntut selon le COSEPAC et la LEP	11
Tableau 2 : Résumé des mesures à prendre dans le cadre du Plan directeur du parc national du Canada Vuntut de 2010	56
Tableau 3 : Indicateurs actuels et potentiels pour le programme de surveillance écologique du Parc national Vuntut	60

Aires patrimoniales gérées par Parcs Canada au Yukon et dans le Nord de la Colombie-Britannique



Carte 1. Cadre régional



Carte 2. Parc national du Canada Vuntut

1.0 Introduction



Parcs Canada/R. Markel

1.1 MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL VUNTUT

Parcs Canada est responsable de la gestion d'un réseau national de lieux patrimoniaux protégés, y compris des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation – des endroits spéciaux qui contribuent à définir le Canada et les Canadiens. Le mandat de Parcs Canada est demeuré essentiellement inchangé depuis 75 ans :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, chaque parc national est tenu d'avoir un plan directeur. Ces plans tiennent compte des politiques et des lois administrées par Parcs Canada ainsi que des ententes sur les revendications territoriales globales.

Ils sont préparés en consultation avec les Canadiens et les Canadiennes, puis déposés devant le Parlement. Ils font l'objet d'un examen tous les cinq ans. La *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, et les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* établissent le contexte de cette responsabilité. Le présent plan directeur met à jour et remplace le plan directeur de 2004 et établit l'orientation stratégique à long terme en vue de la gestion du parc national du Canada Vuntut pour les cinq prochaines années.

1.2 PROCESSUS D'EXAMEN DU PLAN DIRECTEUR

Une équipe composée de représentants du gouvernement des Gwitchin Vuntut, du Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et de Parcs Canada a dirigé le processus d'examen du plan directeur.

Le premier Rapport sur l'état du parc national Vuntut a été rédigé en 2009. Ce rapport évaluait l'état de l'intégrité écologique; les ressources culturelles et paléontologiques du parc; les relations externes (diffusion externe

et éducation du public et participation des parties intéressées et des partenaires); et l'expérience offerte aux visiteurs. Il évaluait également les résultats des mesures de gestion prises et relevait les enjeux clés à aborder dans le Plan directeur du parc national Vuntut de 2010. Selon ce rapport, le plan directeur de 2004 avait été mis en œuvre à quelques exceptions près, et était toujours, dans une large mesure, pertinent et efficace pour orienter la gestion du parc.

En septembre 2009, l'équipe d'élaboration du plan directeur a lancé l'examen quinquennal du plan directeur de 2004. L'équipe a commencé à concevoir les modifications à apporter au plan directeur ainsi qu'à établir des éléments de la vision et des stratégies clés pour le parc. Deux bulletins ont été diffusés (par la poste, par courrier électronique et sur le site Web de l'Agence) aux personnes et organismes intéressés afin de les informer du déroulement du processus et de recueillir leurs commentaires.

En outre, l'équipe d'élaboration du plan directeur a pris en compte l'initiative de renouvellement de Parcs Canada qui vise à tisser des liens entre la population canadienne et les lieux patrimoniaux protégés, en mettant l'accent sur les jeunes, les citoyens et les nouveaux Canadiens. Les membres de l'équipe se sont réunis à deux reprises pour peaufiner les stratégies clés, les mesures et les cibles. De plus, l'assemblée générale annuelle du parc national Vuntut, tenue à Old Crow, a donné aux membres de la communauté l'occasion d'examiner la version préliminaire de l'énoncé de vision et des stratégies clés. Des séances portes ouvertes, annoncées dans les bulletins, sur le site Web de Parcs Canada, à la radio et dans les journaux, ont eu lieu à Old Crow et à Whitehorse. Des fiches de commentaires ont été recueillies lors de ces séances ou obtenues par télécopieur ou courriel. Les membres de l'équipe ont ensuite discuté, par téléphone et par courriel, des commentaires reçus et des modifications à apporter à la version préliminaire du plan directeur. Celui-ci a été achevé à la lumière des résultats de ces consultations.

2.0 Importance du parc – un lieu d’importance nationale

RAISON D’ÊTRE DU PARC (LE PARC NATIONAL VUNTUT A ÉTÉ CRÉÉ DANS LES BUTS SUIVANTS) :

Protéger à tout jamais un secteur d’importance nationale qui représente la région naturelle du Nord du Yukon et favoriser au sein de la population la compréhension, l’appréciation et la jouissance de cette région de façon à la garder intacte pour les générations futures; et

Reconnaître l’importance de l’histoire et de la culture de la Première nation des Gwitchin Vuntut et protéger l’utilisation traditionnelle et actuelle que fait cette nation du parc.

Le parc national Vuntut (4 345 km²) est situé à l’extrémité nord ouest du Yukon, sur le territoire traditionnel de la Première nation des Gwitchin Vuntut. Il fait partie de la zone spéciale de gestion de la plaine Old Crow et borde le parc national Ivvavik, au nord, et la réserve faunique nationale de l’Arctique, à l’ouest, en Alaska. Le parc a été créé en 1995 en vertu de l’*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut*. Le parc national Vuntut représente la région naturelle du Nord du Yukon, reconnaît l’importance de l’histoire et de la culture des Gwitchin Vuntut et protège l’utilisation traditionnelle et actuelle du parc par ce peuple.

Ensemble, le parc national Vuntut, le parc national Ivvavik et le parc territorial de l’île Herschel (Qikiqtaruk) figurent sur la liste de sites du Canada que l’on suggère de désigner sites du patrimoine mondial.



Van Tat/plaine Old Crow. Parcs Canada/J. Peter

Parmi les caractéristiques représentatives de la région naturelle du Nord du Yukon qui constituent des valeurs à protéger et à mettre en valeur, notons les suivantes :

- le tiers nord de la plaine Old Crow, qui abrite les zones humides les plus importantes au Yukon (leur importance mondiale a d'ailleurs été soulignée dans la Convention de Ramsar, protocole international sur la conservation des zones humides);
- certaines parties de l'aire de migration printanière et automnale de la harde de caribous de la Porcupine;
- les liens d'interdépendance permanents entre les Gwitchin Vuntut et le territoire;
- les clôtures à caribous et divers autres sites archéologiques importants;
- des sites paléontologiques d'importance mondiale situés le long de la rivière Old Crow; et
- l'importance de la région comme vestige du paysage béringien.

L'Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut (chapitre 10, annexe A, 1.0) établit les objectifs suivants pour le parc :

- reconnaître, aux fins de la création et de l'exploitation du parc, l'histoire et la culture de la Première nation des Gwitchin Vuntut ainsi que les droits prévus dans la présente annexe;
- reconnaître et protéger, aux fins de la mise en valeur et de la gestion du parc, les utilisations traditionnelles et courantes que fait la Première nation des Gwitchin Vuntut du parc;
- protéger à perpétuité une aire naturelle d'importance nationale et caractéristique de la région du nord du Yukon, y compris des parties typiques des terres humides des plaines Old Crow et des piémonts environnants, aire naturelle qui renferme un important habitat pour la faune aquatique, des parties essentielles du parcours naturel des caribous de la Porcupine ainsi que des ressources archéologiques et paléontologiques d'importance internationale;
- encourager le public à mieux connaître les attraits du parc, à les apprécier et à en jouir de façon que ce parc demeure intact pour les générations futures;
- offrir aux Gwitchin Vuntut des possibilités de développement économique, d'emploi et de participation liées à la mise en valeur, à l'exploitation et à la gestion du parc;
- reconnaître que la tradition orale constitue une source valable et pertinente d'information aux fins d'établir l'importance intrinsèque des lieux historiques et des ressources patrimoniales mobilières du parc se rapportant directement à l'histoire des Gwitchin Vuntut;
- reconnaître l'intérêt que présente pour les Gwitchin Vuntut l'interprétation des toponymes et des ressources patrimoniales autochtones du parc se rapportant directement à la culture des Gwitchin Vuntut.

Importance sur le plan écologique :

Le parc national Vuntut est composé de deux régions contrastantes. Le tiers sud du parc englobe les zones humides et les lacs de la plaine Old Crow. Cette région de relief émoussé (environ 300 m au dessus du niveau de la mer) comporte surtout des tourbières oligotrophes de plateau tourbeux polygonal. C'est là que se trouvent les terres humides les plus importantes du Yukon, que fréquentent chaque année un demi million d'oiseaux (sauvagine). La zone nord du parc comprend quant à elle les pentes concaves et les collines ondulantes du bassin d'Old Crow, tandis que l'extrême nord et ouest abrite les contreforts et les pics épars des monts Britanniques. Dans cette région du parc, la toundra domine le paysage. En général, les forêts sont formées de peuplements clairs d'épinettes blanches, et leurs tapis sont recouverts de bouleaux glanduleux, de saules, d'ériophoron, de lichen et de mousse, ou d'épinettes noires et de mélèzes.

La faune du parc se compose de caribous, de grizzlis, de carcajous, de loups, de visons, d'orignaux, de rats musqués, de faucons gerfauts, de faucons pèlerins, d'aigles royaux, de lagopèdes alpins et de lagopèdes des saules. Le parc comprend aussi une partie de l'aire de migration de la harde de caribous de la Porcupine. En outre, six espèces ou populations sauvages en péril (tableau 1) désignées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA) habitent le parc sur une base saisonnière ou à l'année.

La région occupée aujourd'hui par le parc national Vuntut faisait autrefois partie de la Béringie, une énorme masse terrestre comprenant les territoires actuels du Yukon et de l'Alaska ainsi que le nord est de la Russie. Ce secteur est resté essentiellement dépourvu de glace lors de la dernière période glaciaire. On pense d'ailleurs que bon nombre de plantes et d'animaux de la région ont survécu à cette période, notamment certaines espèces qu'on ne trouve nulle part ailleurs au Canada. De plus, cette région abrite l'un des dépôts les plus abondants de fossiles de l'âge glaciaire au monde.

3.0 Contexte de planification et situation actuelle

3.1 RENOUVELLEMENT À PARCS CANADA

Parcs Canada a entrepris de renouveler ses activités afin de mieux répondre aux besoins de la population canadienne d'aujourd'hui et de demain. L'Agence subit actuellement l'incidence de nombreux facteurs – la composition culturelle changeante de la population des villes, le vieillissement de la population, l'évolution des rapports entre les citoyens et l'environnement, l'intensification des menaces qui guettent le patrimoine naturel et culturel et, enfin, l'évolution des habitudes de loisirs des Canadiens. Pour que les programmes de Parcs Canada conservent leur pertinence, nous devons jeter un regard neuf sur les besoins et les motivations des citoyens canadiens. Nous sommes à la recherche de moyens d'amener la population à se rapprocher du parc national Vuntut, d'accroître la fréquentation et de renforcer l'éducation et la diffusion externe.

3.2 CONTEXTE RÉGIONAL

Communauté locale

Old Crow, communauté la plus au nord du Yukon (environ 300 habitants), est située à 128 km au nord du cercle polaire arctique, au confluent des rivières Crow et Porcupine. La communauté se trouve à environ 60 km au sud du parc, et à plus de 200 km de la route la plus proche (route Dempster), ce qui contribue à son isolement. Une liaison aérienne régulière facilite le transport des personnes et des marchandises entre Old Crow, Dawson, Inuvik et Whitehorse.



Parcs Canada/I. McDonald

Exploitation dans la région

Le Plan régional d'utilisation des terres dans le Nord du Yukon, récemment achevé, traite de l'exploitation possible des ressources de la région. On considère que le bassin de la plaine d'Eagle possède le potentiel d'exploitation pétrolière et gazière le plus important sur le territoire traditionnel des Gwitchin Vuntut. D'après le Plan régional, le bas niveau actuel d'activité et les pratiques exemplaires existantes en matière de gestion, utilisées conjointement avec le Plan régional, permettraient l'atténuation adéquate des incidences possibles des activités pétrolières et gazières. Le plan directeur de la zone spéciale de gestion *Van Tat K'atr'anahtii*

de la plaine Old Crow recommande que les terres conférées par l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut* (R 01A, T 10A, S 25A) soient protégées en permanence de toute activité industrielle susceptible de nuire à l'intégrité écologique de la région. On y recommande aussi que les terres publiques du gouvernement du Yukon situées au cœur des zones humides d'Old Crow soient protégées en permanence de toute activité industrielle, et que les terres publiques du gouvernement du Yukon situées à l'extérieur de ces zones humides soient protégées de toute activité industrielle pour une période de 20 ans.

3.3 PRÉSENCE AUTOCHTONE

Un lien tout particulier unit la Première nation des Gwitchin Vuntut au parc national Vuntut, qui occupe une partie centrale de son territoire d'origine. Van Tat (la plaine Old Crow) et la zone qui l'entoure, y compris le parc national Vuntut, sont depuis longtemps un habitat essentiel pour les ressources dont dépendent les activités économiques et culturelles des Gwitchin Vuntut. En effet, depuis des milliers d'années, ces derniers fréquentent la région sur une base saisonnière ou en période de besoin. Avant l'arrivée des Européens, ils s'y adonnaient à diverses activités tout au long de l'année : au printemps, ils chassaient le rat musqué à Van Tat et le caribou le long de la rivière Porcupine; l'été, ils pêchaient dans la rivière Old Crow et ses nombreux affluents de Van Tat; l'automne, ils chassaient le caribou le long des clôtures situées à l'extrémité nord de la plaine; et l'hiver, ils élaient domicile dans les vallées abritées du côté sud. Cet usage faisait partie intégrante de l'écologie de la région, et le peuple gérait activement ses ressources.



Archives du Yukon. Collection de Père Jean-Marie Mouchet, 91/51R, #112

Les terres et les ressources de la plaine Old Crow jouent un rôle central dans les activités traditionnelles des Gwitchin Vuntut. Bien qu'ils aient aujourd'hui leur domicile permanent à Old Crow, ils se rendent régulièrement à Van Tat et dans d'autres parties de leur territoire traditionnel pour chasser l'orignal, le caribou, la sauvagine et le petit gibier, ainsi que pour pêcher. Les membres de la communauté sont d'avidés cueilleurs de petits fruits et de diverses plantes, et ramassent aussi du bois de chauffage. La plupart des familles ont accès à un chalet ou à un campement à l'extérieur du village, où ils se rendent régulièrement. D'ailleurs, bon nombre de familles considèrent qu'il est important d'emmener leurs enfants à Van Tat au printemps pour leur faire découvrir le rôle clé de l'endroit et la vie sur le territoire des Gwitchin Vuntut. Cette préoccupation est reflétée dans des programmes scolaires qui permettent aux élèves de visiter leurs terres, en général Van Tat. Les activités de subsistance et les activités culturelles/patrimoniales pratiquées par les Gwitchin Vuntut sur leur territoire traditionnel, y compris le parc national Vuntut, ainsi que la surveillance qu'ils font de la terre, des plantes et des animaux, devraient se poursuivre. Le gouvernement et le peuple des Gwitchin Vuntut sont déterminés à maintenir la santé du territoire, et la récolte de subsistance et les activités culturelles devraient continuer de prendre de l'expansion dans un avenir prévisible.

3.4 COGESTION

Parcs Canada, le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon gèrent conjointement le parc.

La relation entre Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut a évolué. Établie initialement en fonction des obligations découlant de l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut*, elle repose désormais sur la collaboration et le respect. Au milieu des années 90, lors de l'établissement du parc national, les employés de Parcs Canada et du gouvernement des Gwitchin Vuntut ont rapidement établi des protocoles de communication efficaces. Le personnel du parc a pris conscience de l'importance de l'opinion des aînés et des membres de la communauté, et en a pris compte lors de l'élaboration des lignes directrices provisoires de gestion et du premier plan directeur du parc national Vuntut. Au fil des ans, le gouvernement des Gwitchin Vuntut et Parcs Canada ont partagé des postes et appuyé des détachements, et Parcs Canada a embauché des membres de la nation des Gwitchin Vuntut à divers postes au sein du parc. Le succès de la cogestion n'est pas le résultat de la signature du plan directeur, mais plutôt le résultat de l'établissement de principes et de pratiques en la matière durant le processus d'élaboration du plan directeur et de la détermination à miser sur la bonne volonté et la confiance de chaque partenaire.

L'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut* et la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* établissent des mécanismes de gestion du parc ainsi que les champs de responsabilité et de pouvoirs suivants :

- Parcs Canada est responsable des questions liées à la planification, au développement, à la gestion et à l'exploitation du parc;

- le gouvernement des Gwitchin Vuntut représente l'intérêt collectif de la Première nation des Gwitchin Vuntut en ce qui a trait à la planification, au développement et à la gestion du parc de même qu'à la protection des droits de cette première nation dans le parc;
- le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon représente l'intérêt du public au sein du territoire traditionnel des Gwitchin Vuntut et donne à Parcs Canada et au gouvernement des Gwitchin Vuntut des conseils et des avis stratégiques sur les questions liées aux ressources renouvelables du parc.

En 2008, le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut ont signé une version révisée de leur entente de coopération. Cette entente – *Rôles, responsabilités et procédures pour la planification et la gestion du parc national Vuntut* – d'une portée de quatre ans énonce clairement les rôles, les responsabilités et les procédures en ce qui a trait à la gestion du parc, et met ainsi en pratique les dispositions de l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut*. Les parties se réunissent officiellement chaque année pour évaluer les progrès réalisés et déterminer les priorités pour l'année à venir. Une réunion communautaire annuelle a également lieu à Old Crow, de même que des réunions additionnelles au cours de l'année, s'il y a lieu.

Comme le prévoient les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* et l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut*, la planification et la gestion du parc sont intégrées à la gestion foncière assurée par d'autres ordres de gouvernement et organismes investis de responsabilités relatives à l'écosystème élargi. À titre d'exemple, notons la zone spéciale de gestion *Van Tat K'atr'anahtii* de la plaine Old Crow, où la gestion écosystémique ne pourrait se faire sans l'adoption d'une démarche intégrée.

3.5 SITUATION ACTUELLE

Plusieurs événements significatifs se sont produits depuis la rédaction du plan directeur de 2004, les deux plus importants, à l'échelle locale, étant l'aménagement conjoint du Centre d'accueil John Tizya, à Old Crow, et la désignation d'environ 75 % du parc comme réserve intégrale.

Écosystèmes du parc national Vuntut

D'après le Rapport sur l'état du parc national Vuntut de 2009, l'intégrité écologique des zones humides et des cours d'eau douce (rivières et ruisseaux) de la plaine Old Crow est bonne, tandis que les indicateurs liés aux forêts à la toundra n'ont pas pu être évalués en raison d'un manque d'information. Ces résultats indiquent que le parc national Vuntut possède une grande intégrité écologique, mais qu'il est nécessaire de poursuivre et, dans certains cas, d'améliorer la surveillance écologique dans le parc afin d'obtenir les données nécessaires sur une longue période pour évaluer le changement.

Une préoccupation clé soulevée dans le Rapport sur l'état du parc national Vuntut de 2009 est l'état et la tendance de la harde de caribous de la Porcupine, cotés « mauvais » et « en déclin ». En effet, la harde connaît un déclin depuis 1989, alors qu'elle comptait 178 000 individus. Lors du dernier recensement photographique réussi, en 2001, la harde comptait 123 000 caribous. La modélisation des populations a permis de déterminer que la harde a diminué depuis 2001. Parcs Canada collabore avec des partenaires de cogestion, comme le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le gouvernement du Yukon, Environnement Canada, le parc national Ivvavik et le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine, afin d'établir et d'instaurer des mesures visant à mettre fin au déclin de la harde.

En outre, il est noté dans le Rapport sur l'état du parc de 2009 que le pergélisol est en assez bon état. Cette évaluation repose sur le savoir traditionnel, et des travaux additionnels seront réalisés pour examiner

de plus près l'état du pergélisol dans le parc. On craint aussi que d'autres agresseurs environnementaux nuisent aux écosystèmes du parc : impact du réchauffement climatique sur l'hydrologie, le pergélisol, les sols, la végétation et la faune du parc et de la région, perte possible d'un habitat critique pour la harde de caribous de la Porcupine à l'extérieur du parc, et transport des polluants sur une grande distance et contamination connexe de la chaîne alimentaire.

Espèces en péril

Le parc national Vuntut et les régions adjacentes abritent, de façon saisonnière ou à l'année, six espèces ou populations sauvages en péril (tableau 1) selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Deux d'entre elles, le faucon pèlerin et le quiscale rouilleux, figurent à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Bien que l'on trouve toutes ces espèces dans le parc national Vuntut, les évaluations de leurs populations par le COSEPAC sont effectuées à l'échelle régionale plutôt qu'à l'échelle du parc.

Ressources culturelles

Les ressources culturelles du parc national Vuntut témoignent de l'occupation par les humains et de leurs activités d'il y a au moins 12 000 ans jusqu'à aujourd'hui et reflètent la vie des Autochtones et d'autres activités historiques. Le gouvernement des Gwitchin Vuntut et Parcs Canada considèrent que le patrimoine culturel comprend des ressources tangibles comme intangibles. Le gouvernement des Gwitchin Vuntut tient des données relatives à l'héritage culturel du parc, y compris un répertoire de 200 noms de lieux, une base de données indexée de 535 entrevues retraçant l'histoire orale du peuple et comportant des références au parc, une base de données de vidéos numériques, une collection de plus de 400 photos historiques et contemporaines de paysages, et une bibliographie de plus de 215 documents publiés et non publiés portant sur les Gwitchin Vuntut.

Tableau 1. Espèces en péril dans le parc national Vuntut selon le COSEPAC et la LEP

ESPÈCES	SITUATION	
	COSEPAC	LEP (annexe 1)
Faucon pèlerin (<i>anatum/tundrius</i>), <i>Falco peregrinus anatum/tundrius</i>	Espèce préoccupante	Fait actuellement l'objet de consultations en vue de son ajout à l'annexe 1 de la LEP. Dans l'attente d'une décision, les sous espèces <i>anatum</i> et <i>tundrius</i> sont inscrites séparément dans la LEP (<i>anatum</i> à titre d'espèce menacée, à l'annexe 1, et <i>tundrius</i> à titre d'espèce préoccupante, à l'annexe 3.
Quiscale rouilleux, <i>Euphagus carolinus</i>	Espèce préoccupante	Inscrit dans la liste.
Grizzli, <i>Ursus arctos</i> (population du nord ouest)	Espèce préoccupante	Non inscrit dans la liste pour le moment.
Carcajou, <i>Gulo gulo</i> (population de l'ouest)	Espèce préoccupante	Non inscrit dans la liste pour le moment.
Hibou des marais, <i>Asio flammeus</i>	Espèce préoccupante	Inscrit dans l'annexe 3 de la LEP. Non inscrit à l'annexe 1 pour le moment.
Grèbe esclavon, <i>Podiceps auritus</i>	Espèce préoccupante	Non inscrit dans la liste pour le moment.

On trouve 127 sites archéologiques officiellement documentés répartis sur l'ensemble du territoire du parc, soit des campements saisonniers, des postes d'observation du gibier, des clôtures à caribous et des sites de fabrication d'outils en pierre. Parcs Canada possède une petite collection d'objets recueillis dans le parc, et l'Université de l'Alberta en possède une plus grande, assemblée en vertu d'un permis en 1997.



La clôture à caribou du ruisseau Black Fox. Parcs Canada/J. Peter

Sept clôtures à caribous ont été découvertes dans le parc national Vuntut. Ces clôtures ont une valeur symbolique importante pour les Gwitchin Vuntut et sont précieuses pour l'interprétation de leur histoire et de leur culture. En effet, les clôtures à caribous étaient utilisées par des groupes familiaux donnés d'Old Crow et ils revêtent donc une grande importance pour la communauté. Elles représentent une structure économique et un type de technologie qui étaient autrefois très répandus à l'échelle de la région subarctique ouest, mais dont il reste aujourd'hui peu de traces. De 2002 à 2005, cinq des sept clôtures à caribous du parc ont été documentées en détail.

Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut se préparent conjointement à demander la désignation comme lieu historique national de la relation de longue date qui unit la Première nation et la harde de caribous de la Porcupine ainsi que le paysage culturel connexe.



Mammoth de Sibérie. *Gouvernement du Yukon/G. Teichmann*

Selon le Rapport sur l'état du parc national Vuntut, l'état des ressources culturelles du parc est dans l'ensemble assez bon et va en s'améliorant. En effet, les efforts faits pour préserver les clôtures à caribous et l'histoire orale du parc ont amélioré leur état depuis la dernière évaluation (Patrimoine canadien, 1998). Les ressources paléontologiques étaient en assez bon état, mais les pratiques de gestion connexes n'ont pas été évaluées. Le gouvernement du Yukon tient à jour une base de données importante et parraine des visites dans la région visant à examiner l'exposition des dépôts et à recueillir des échantillons. Toutefois, un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles et une stratégie de gestion des ressources culturelles n'ont pas encore été établis pour le parc.

Expérience du visiteur

Le parc national Vuntut offre une panoplie de possibilités : randonnée pédestre, camping, canotage, kayak, ski de randonnée, traîneau à chiens, observation de la faune, photographie et activités culturelles. Cependant, peu de gens ont visité le parc depuis sa création en 1995. En effet, l'isolement du parc, les coûts élevés d'accès et le peu de développement des possibilités offertes aux visiteurs y sont pour quelque chose. Aucune demande de licence de pourvoirie ou de permis de guide n'a encore été faite. En raison de son statut de parc en région sauvage reculée, le parc national Vuntut n'est accessible que par la voie des airs ou en motoneige dans des expéditions organisées. Les bateaux à moteur ont accès à la limite du parc en hautes eaux par la rivière Old Crow et le ruisseau Black Fox. Le manque d'endroits propices à l'atterrissage dans le parc est l'un des principaux facteurs expliquant le faible taux de fréquentation en

été. Les hydravions pourraient certes amerrir sur plusieurs lacs, mais les terres humides environnantes, marécageuses et infestées d'insectes ne sont pas du tout propices à la randonnée. L'accès par hélicoptère aux zones qui se prêtent à la randonnée pédestre coûte très cher. Les employés du parc continuent de chercher des sites d'atterrissage pour aéronefs à voilure fixe sur les contreforts et dans la partie nord du parc afin que les randonneurs puissent y accéder.

Le site Web de Parcs Canada fait la promotion des activités offertes aux visiteurs du parc national Vuntut, au même titre que le dépliant du parc, le Guide touristique du Yukon et les documents promotionnels produits conjointement par Parcs Canada et le gouvernement du Yukon, sources qui mettent toutes l'accent sur la nature sauvage du parc et la nécessité pour les visiteurs de pouvoir s'y débrouiller seuls. Parcs Canada et Air North s'unissent pour mettre en valeur et promouvoir les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Yukon, notamment sur le site Web d'Air North, dans l'information publiée par Parcs Canada et distribuée par Air North lors de salons professionnels sur le tourisme et dans les articles et les renseignements diffusés par Parcs Canada dans le magazine de bord d'Air North.

L'une des priorités du gouvernement des Gwitchin Vuntut consiste à aider le village d'Old Crow à développer son potentiel touristique et à mettre en œuvre la Stratégie touristique du Nord du Yukon (gouvernement du Yukon, ministère du Tourisme et de la Culture, 2006). La Stratégie vise trois objectifs qui vont dans le sens des besoins et des capacités des Gwitchin Vuntut :

- sensibiliser les gens de la région à l'importance du tourisme;
- éviter le tourisme de masse et mettre plutôt l'accent sur les activités commerciales et les marchés susceptibles d'être les plus rentables et les moins dommageables pour le territoire et le mode de vie des Gwitchin Vuntut;

- mesurer et contrôler les avantages et les répercussions du tourisme, et apporter des modifications au besoin.

Comme le nombre de visiteurs du parc est demeuré et devrait encore demeurer faible, on n'a jamais tenté de savoir, au moyen de sondages, si les visiteurs étaient satisfaits, s'ils avaient établi un lien avec le parc ou s'ils avaient aimé leur expérience.

En raison de l'éloignement du parc et de sa faible fréquentation, aucun programme d'interprétation n'est offert sur place. C'est au Centre John Tizya que se concentre le travail d'interprétation et de sensibilisation, centre dont la construction a été rendue possible grâce aux efforts conjoints de Parcs Canada et du gouvernement des Gwitchin Vuntut ainsi qu'à la participation du gouvernement du Yukon. Le Centre fait office de porte d'accès au territoire traditionnel des Gwitchin Vuntut et au parc national Vuntut. Il offre un programme d'orientation et d'interprétation aux visiteurs d'Old Crow grâce à des expositions, des émissions audiovisuelles, un dépliant sur le parc et la communication avec les employés.

Diffusion externe et éducation du public

Le parc a grandement augmenté sa capacité en matière de diffusion externe et d'éducation du public ces dernières années. Les principaux publics cibles faisant l'objet d'initiatives d'éducation sont les jeunes et le reste de la population du village d'Old Crow, en plus des jeunes du Yukon et du Canada. Une bonne partie des efforts de sensibilisation sont concentrés sur les initiatives entreprises par le gouvernement des Gwitchin Vuntut en vue d'encourager la transmission des connaissances scientifiques et d'assurer la préservation de la culture et des valeurs des Gwitchin Vuntut. Parmi les activités de diffusion externe menées à Old Crow, notons des expositions et des activités spéciales organisées au Centre John Tizya, la préparation de plans de leçons et de trois trousseaux éducatifs à l'intention des employés et des enseignants pour les aider

à organiser des activités pour le Jour de la Terre, la publication d'affiches, l'offre d'un soutien à l'organisation du grand festival du caribou (Big Caribou Days), la participation d'employés aux camps scientifiques et culturels offerts aux jeunes, la tenue de réunions communautaires annuelles et la diffusion de bulletins d'information. Les gens qui n'habitent pas la région ont accès au site Web du parc et à l'étude de cas sur les caribous, nouveau programme éducatif en ligne s'inscrivant dans le programme scolaire « La nature qui nous rassemble ». L'étude de cas a été présentée à des écoles du Yukon et d'ailleurs au Canada.

Principaux enjeux et défis

Les auteurs du Rapport sur l'état du parc ont relevé et décrit certains des principaux enjeux et défis auxquels fait face le parc. Parcs Canada a mené des discussions à l'interne et procédé à des consultations avec des partenaires et avec la population générale au cours du processus d'examen du plan directeur. Il a pu ainsi cerner lui aussi les principaux enjeux et défis devant être abordés dans le plan.

Harde de caribous de la Porcupine

La harde de caribous de la Porcupine, dont le nombre, déjà faible, continue de décliner, pose un enjeu de taille dans le nord du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et de l'Alaska. La harde constitue en effet une source alimentaire capitale pour de nombreuses communautés situées dans son aire de distribution géographique, y compris Old Crow. La harde revêt une importance encore plus grande pour les Gwitchin Vuntut, et la protection de l'habitat de la harde était d'ailleurs une des grandes raisons de la création du parc national Vuntut (Berger 1977, Agence Parcs Canada 2004). La grande importance de la harde de caribous de la Porcupine pour la Première nation des Gwitchin Vuntut est illustrée par le fait qu'on se prépare à demander la désignation comme lieu historique national de la relation de longue date qui unit la Première nation et la

harde de caribou de la Porcupine ainsi que le paysage culturel connexe. Parcs Canada est un partenaire important en matière de gestion de la harde et il continuera de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures de conservation. L'Agence continuera de financer des activités de recherche, de surveillance et d'éducation sur la harde tout en participant à sa cogestion au sein du Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine.

Programme de surveillance de l'intégrité écologique

L'amélioration de l'écosystème de la toundra que l'on trouve dans le parc est une priorité dans le présent plan directeur. Si l'information disponible ne permettait pas d'évaluer cet écosystème dans le Rapport sur l'état du parc de 2009, il y a en revanche un besoin réel de se pencher sur l'un des indicateurs qu'on y trouve, soit l'état de la harde de caribous de la Porcupine, dont la population en déclin doit redevenir stable. Il est primordial de trouver de nouveaux indicateurs de l'état de l'écosystème et de perfectionner celui portant sur la productivité végétale afin que celui-ci puisse être évalué dans les prochains rapports sur l'état du parc.

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc a été revu en 2008 à la lumière des commentaires de gens de la communauté. Les données de surveillance cumulées depuis cinq ans, combinées aux nouvelles mesures qui seront élaborées, permettront aux responsables de mieux rendre compte de l'état des divers indicateurs dans le prochain rapport sur l'état du parc. Il faut mener des recherches sur certains indicateurs afin de perfectionner les diverses catégories de résultats et en créer d'autres.

Les employés du parc doivent également continuer de participer aux activités de planification ayant lieu à l'extérieur du parc afin d'écouter ce que les autres ont à dire et de faire connaître les préoccupations écologiques qui se posent dans le parc.



Parcs Canada/A. McDonald

Connaissances traditionnelles

Il demeure prioritaire d'accorder une place encore plus importante au savoir traditionnel des Gwitchin Vuntut dans le programme de surveillance écologique. Comme première étape, on s'est d'ailleurs servi de ce savoir traditionnel pour établir les seuils et évaluer l'état et l'évolution des indicateurs dans le Rapport sur l'état du parc de 2009. Les prochains rapports devraient reposer sur une consultation accrue auprès du Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et du gouvernement des Gwitchin Vuntut en ce qui concerne l'application du savoir traditionnel. Pour l'instant, on ne peut pas toujours savoir avec certitude si les données de surveillance et le savoir traditionnel permettent d'évaluer les mêmes aspects de l'environnement. Des éclaircissements sont nécessaires.

Le savoir traditionnel n'est pas utile qu'au programme de surveillance de l'intégrité écologique. Le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, le

gouvernement des Gwitchin Vuntut et les citoyens ont tous divers rôles à jouer dans la gestion du parc, ce qui permet de tenir compte du savoir traditionnel dans le processus décisionnel. Si l'utilisation du savoir traditionnel n'est pas perçue comme problématique, il est tout de même important d'assurer une place accrue à ce savoir dans la gestion du parc. Il est aussi impératif de lier le savoir traditionnel aux connaissances scientifiques pour créer des occasions favorables à l'apprentissage dans le parc et la région.

Gestion des ressources culturelles

Le parc recèle de ressources culturelles qui témoignent de l'occupation par les humains et de leurs activités. On trouve 127 sites archéologiques officiellement documentés dans le parc, pour la plupart avant sa création. Seuls 13 des 127 sites ont fait l'objet d'une évaluation en bonne et due forme depuis la création du parc national Vuntut. Dans le Plan d'entreprise 2007-2008 à 2011-2012 de Parcs Canada, il est précisé que l'Agence doit poursuivre son travail pour améliorer l'état des ressources culturelles situées dans les parcs nationaux (Agence Parcs Canada, 2007). La gestion des sites archéologiques nécessite une information à jour sur leur emplacement, leur état et les menaces qui pèsent sur eux.

Il manque plusieurs outils de gestion du parc. En effet, la gestion des ressources culturelles ne saurait être vraiment efficace sans un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles et une stratégie de gestion de ces ressources. Ces outils devraient être prêts en 2012.

Diffusion externe et éducation du public

Les principaux publics cibles faisant l'objet d'initiatives d'éducation sur le parc national Vuntut sont les jeunes et le reste de la population d'Old Crow, en plus des jeunes du Yukon et du Canada. Une bonne partie des efforts de diffusion externe sont concentrés sur les initiatives entreprises par le gouvernement des Gwitchin Vuntut en vue d'encourager la transmission des connaissances scientifiques et d'assurer la préservation de la culture et des valeurs des Gwitchin Vuntut.

Les activités de diffusion externe visant la population locale vont bon train, mais celles qui sont destinées au public extérieur à la région (Yukonnais et Canadiens) sont déficientes. D'après une enquête menée par téléphone en 2009, seulement 7 % des Yukonnais connaissent l'existence du parc. Il faut élaborer un plan de diffusion pour déterminer comment remédier à la situation.

Fréquentation

Le parc Vuntut demeure l'un des parcs nationaux les moins fréquentés au Canada. En effet, il est situé dans une région très isolée et les coûts d'accès y sont élevés. De plus, peu de possibilités y ont été développées à l'intention des visiteurs, et il n'existe pas de bon site d'atterrissage pour les aéronefs à voilure fixe. On fait le suivi du nombre de visiteurs, mais ce nombre étant très faible, on n'effectue aucun sondage sur la satisfaction des visiteurs ou leur sentiment d'avoir tissé des liens avec l'endroit. Parcs Canada s'efforcera de contribuer aux projets locaux visant à promouvoir le tourisme dans la région et dans le parc tout en respectant la culture locale.

4.0 Énoncé de vision



Parcs Canada/I. McDonald

La vision du parc doit mettre en relief ce qui rend le parc national Vuntut unique et dresser un portrait inspirant de l'état futur souhaité du parc pour les 15 à 20 prochaines années. Cette vision est fondée sur celle présentée dans le plan directeur de 2004.

Le parc national Vuntut est un endroit dynamique aux paysages diversifiés, où les membres de la Première nation des Gwitchin Vuntut vivent en harmonie avec le territoire et les animaux depuis des milliers d'années. C'est un lieu où les Gwitchin Vuntut font connaître leur culture, forte et progressiste, à ceux qui viennent visiter et découvrir l'endroit.

Les visiteurs amorcent leur quête de l'Arctique dans le village traditionnel et reculé d'Old Crow. Ils y sont chaleureusement accueillis au Centre John Tizya, où des guides membres de la Première nation des Gwitchin Vuntut sont prêts à les accompagner dans leur aventure. Ils ont l'occasion d'enlever leurs lourdes bottes pour chausser des mukluks et des raquettes et aller se promener sous un voile d'aurores boréales, ou encore sauter dans un canot et foncer tout droit vers l'horizon où le soleil brille jour et nuit au milieu de l'été. Loin de l'effervescence de la vie urbaine, les visiteurs se perdent dans les paysages, les sons et les odeurs d'un havre naturel.



Parcs Canada/J. McDonald

Découvrir le parc national Vuntut, c'est observer la harde de caribous de la Porcupine qui, depuis des temps immémoriaux, suit le même chemin chaque année pour rejoindre ses aires de mise bas. C'est observer la force du grizzli qui cherche sa nourriture pour s'engraisser en vue de sa longue hibernation. C'est entendre le sifflement de l'oie ou l'appel de milliers d'oiseaux aquatiques à Van Tat. C'est la joie de découvrir des dents de mammoth ou d'autres fossiles dans les terres de Béringie, refuge de la dernière période glaciaire. Enfin, c'est admirer tout le génie derrière les clôtures à caribous des Gwitchin Vuntut.

Les Gwitchin Vuntut et les employés du parc national Vuntut sont conscients de toute la responsabilité et de l'honneur qui leur revient à titre de gardiens de ces terres. Ensemble, les spécialistes du savoir traditionnel et les chercheurs s'emploient à explorer et à transmettre l'information inestimable que le parc peut offrir. Avec ces connaissances viennent la capacité et la compréhension nécessaires pour prendre soin de ce territoire.

Les Gwitchin Vuntut tirent toujours leur subsistance de ces terres. Les aînés transmettent leurs valeurs et leur savoir-faire aux jeunes dans l'espoir que ces derniers en fassent tout autant avec leurs petits-enfants, perpétuant ainsi un mode de vie plus que millénaire mettant à l'honneur la capacité d'adaptation et la persévérance.

5.0 Stratégies clés



Archives du Yukon. Collection de George et Margaret Hamilton, 89/38, #57

La section sur les *stratégies clés* décrit l'approche coordonnée et ciblée choisie pour assurer la gestion du parc à moyen et à long terme. Ces stratégies visent à la fois à réaliser la vision du parc et à surmonter les défis avec lesquels il est aux prises. Chacune met l'accent sur un ensemble bien établi d'objectifs, de besoins et de possibilités connexes qui auront une incidence sur la réalisation de la vision. Les principes directeurs liés à chacune d'elles constituent le fondement même des mesures à prendre en matière de gestion. Les stratégies clés tiennent compte de la réalisation des trois grands éléments du mandat de Parcs Canada : protection, expérience des visiteurs et éducation. Elles sont au nombre de quatre :

- *Faire l'expérience du pays des Gwitchin Vuntut*, stratégie visant à créer des expériences mémorables pour les visiteurs, à offrir des programmes au Centre John Tizya et à sensibiliser la population au-delà des limites du parc;
- *Prendre soin de la terre et des animaux pour l'avenir*, stratégie visant à préserver et à améliorer l'intégrité écologique du parc;
- *Vivre et enseigner le mode de vie traditionnel*, stratégie visant à favoriser le maintien du mode de vie traditionnel des Gwitchin Vuntut;
- *Façonner l'avenir grâce au passé*, stratégie visant la protection et la mise en valeur des ressources culturelles.

Ces stratégies ne sont ni mutuellement exclusives, ni indépendantes les unes des autres, ni classées en ordre de priorité. À chaque stratégie sont liés des objectifs, des cibles, des mesures et des principes directeurs de mise en œuvre. Il s'agit pour bon nombre d'efforts en cours, mais d'autres sont de nouvelles mesures à adopter au cours de la période d'application du plan directeur.



Parcs Canada/R. Markel

5.1 FAIRE L'EXPÉRIENCE DU PAYS DES GWITCHIN VUNTUT

Cette première stratégie a pour but d'aider la population à acquérir des connaissances sur le parc national Vuntut ainsi que sur l'histoire et la culture des Gwitchin Vuntut, et de leur permettre d'en faire l'expérience.

Nombreux sont les citoyens de notre grand pays qui rêvent de faire des randonnées pédestres à flanc de montagne sous le soleil de minuit, d'observer des centaines de caribous sillonner les vallées, de rencontrer un orignal en faisant la descente de la rivière Old Crow, d'écouter les hurlements des loups ou de s'émerveiller devant les clôtures à caribous, mais la plupart d'entre eux ne pourront réaliser ce rêve. Peu de gens ont la chance de visiter le parc national Vuntut et le village d'Old Crow en raison de leur éloignement, du coût de l'accès à la région et du manque d'activités touristiques. Faire connaître le parc national Vuntut bien au-delà de ses limites et lui tailler une place de choix dans le cœur des Canadiens et des gens du monde entier, voilà l'un des points culminants de la stratégie. Ceux qui

s'informeront sur le parc national Vuntut, que ce soit par l'intermédiaire de programmes de diffusion originaux, d'un programme scolaire, du site Web, des programmes offerts au Centre John Tizya ou d'une visite sur place, se sentiront chez eux, arriveront à mieux comprendre les paysages naturels et culturels uniques du parc et profiteront pleinement de ceux-ci.

Dans le cadre de cette stratégie, Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut collaboreront étroitement sur trois plans : le développement du potentiel touristique d'Old Crow, qui permettra de faire vivre aux visiteurs une gamme d'expériences dans le parc et la région, l'amélioration des possibilités d'apprentissage offertes au Centre John Tizya, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à l'intention des résidents locaux et des publics ciblés dans le reste du Canada.

Le gouvernement des Gwitchin Vuntut dotera un poste dont le titulaire sera responsable d'aider les résidents à développer le potentiel touristique de la région et à mettre en œuvre la Stratégie touristique du Nord du Yukon, dont les objectifs correspondent à ceux de la présente stratégie. La Stratégie touristique établit deux étapes à suivre pour développer le potentiel touristique d'Old Crow. Tout d'abord, il faudra améliorer les infrastructures de la communauté (terrain de camping, restaurant, autres lieux d'hébergement) pour répondre à la hausse du nombre de touristes. Ensuite, il faudra attirer de nouveaux types de visiteurs en ciblant les marchés susceptibles d'être les plus rentables et les moins dommageables pour le territoire et le mode de vie des Gwitchin Vuntut.

Divers moyens de développer le potentiel touristique d'Old Crow ont été cernés : étude des activités pouvant être offertes aux visiteurs en fonction des saisons (chasse au rat musqué, migration des caribous); collaboration avec le secteur du tourisme, le gouvernement du Yukon, le

gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon pour faire la promotion des possibilités offertes; élaborer des normes et une formation à l'intention des guides. Les activités de marketing telles que le récent partenariat de Parcs Canada avec Air North, permettront de faire mieux connaître le parc et, sans doute, d'augmenter la fréquentation à long terme. Toujours dans le domaine du marketing, on a aussi créé un site Web qui cible les visiteurs possibles, un dépliant en couleurs et des dépliants publiés conjointement par le ministère du Tourisme du Yukon et par Parcs Canada. Des articles ont été diffusés dans le magazine de bord d'Air North et le parc a été inclus dans le Guide touristique du Yukon. Aucun programme d'interprétation n'est offert dans le parc, mais les touristes qui visitent à Old Crow peuvent se tourner vers le Centre John Tizya, où on offre des services avec et sans personnel.

En mars 2009, le secteur du parc situé au nord de Van Tat (plaine Old Crow, voir carte) a été désigné réserve intégrale. L'accès motorisé (p. ex. en motoneige) y est donc interdit, mais l'accès par aéronef demeure permis. Les moyens de transport motorisés ne seront pas tolérés dans le parc à l'exception de l'aéronef, moyen privilégié d'accès à tout le parc, et des excursions guidées en motoneige organisées ailleurs que dans la réserve intégrale. Il sera interdit de se rendre au parc ou de s'y déplacer à bord d'embarcations motorisées.

En raison de l'isolement du parc national Vuntut et à la lumière des avantages économiques que pourrait procurer l'usage de la motoneige, ce moyen de transport sera permis ailleurs que dans la partie de la plaine Old Crow désignée réserve intégrale, mais uniquement dans le contexte d'excursions commerciales guidées. La motoneige servira à transporter les visiteurs (chauffeurs ou passagers) à un camp de base. Les visiteurs en

motoneige devront être accompagnés en tout temps de guides ou d'employés de la Première nation des Gwitchin Vuntut. Ils pourront explorer les alentours du camp de base en raquettes ou en skis, mais non en motoneige.

Les excursions commerciales en traîneau à chiens sont permises partout dans le parc. Il est précisé dans l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut* que ces derniers sont les seuls à pouvoir offrir des excursions commerciales en traîneau à chiens dans le parc. Des motoneiges peuvent être utilisées en appui à ces excursions, mais seulement hors de la réserve intégrale. Les visiteurs peuvent être passagers ou conducteurs des traîneaux, mais ils ne peuvent prendre place sur les motoneiges, qui ne servent qu'à transporter l'équipement et la nourriture entre les camps. Les excursions privées en traîneau à chiens, sans motoneige, sont permises dans tout le parc.

Il n'y a eu jusqu'à ce jour aucune demande de licence de pourvoirie ou de permis de guide dans le parc. Parcs Canada révisé actuellement sa politique sur l'utilisation d'armes à feu aux fins de protection dans les parcs nationaux et les réserves de parc national du Nord, ce qui pourrait permettre à certaines catégories d'utilisateurs des parcs, y compris les guides, de porter des armes à feu et de tirer sur des ours pour leur protection personnelle et la protection d'autres personnes. Si la nouvelle directive est adoptée, le *Règlement sur la faune des parcs nationaux du Canada* sera modifié en conséquence après la tenue de consultations nationales en 2010.

On apportera une modification au règlement afin de permettre la pêche sportive dans le parc et ainsi d'améliorer les expériences offertes aux visiteurs et d'accroître le tourisme. Le gouvernement du Yukon a procédé récemment à une estimation de la taille de la population de poissons d'eaux douces en se basant sur un échantillon

de lacs des plaines Old Crow et a conclu que la situation n'est pas préoccupante. Une recherche dans la base de données de connaissances traditionnelles du gouvernement des Gwitchin Vuntut mène au même constat. Cependant, la population de saumon dans la région est en déclin et on ne sait pas si le saumon migre dans le parc pour y frayer; tous les salmonidés seront donc exclus des permis de pêche sportive.

Des lieux d'hébergement rustique pourraient un jour être offerts aux visiteurs dans le cadre d'une activité guidée commerciale. Cela nécessitera l'obtention d'une licence de pourvoirie et d'un permis de guide de Parcs Canada, la présentation d'un plan d'affaires et l'obtention de l'attestation nécessaire pour organiser des activités guidées commerciales dans le parc. Les demandes de licence de pourvoirie et de permis de guide à des fins commerciales sont examinées par Parcs Canada, par le gouvernement des Gwitchin Vuntut et par le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon.

Le Centre John Tizya, situé à Old Crow, donne l'occasion aux visiteurs de faire l'expérience du parc à distance et d'en apprendre davantage sur la culture des Gwitchin Vuntut et sur d'autres aires protégées du territoire traditionnel des Gwitchin Vuntut. Il s'agit d'un point d'attraction pour les membres de la collectivité. Le Centre offre actuellement des visites guidées des expositions et des programmes organisés par le gouvernement des Gwitchin Vuntut, notamment un programme portant sur la confection de raquettes et le petit festival du caribou (*Little Caribou Days*), un programme parascolaire. Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut se concerteront pour offrir de nouveaux programmes d'interprétation au Centre John Tizya et pour veiller à ce que celui-ci demeure un lieu privilégié d'apprentissage pour les résidents d'Old Crow et les visiteurs.

FAIRE L'EXPÉRIENCE DU PAYS DES GWITCHIN VUNTUT : PLAN QUINQUENNAL

Objectif n° 1 :

Développer le potentiel touristique d'Old Crow sous l'impulsion du gouvernement des Gwitchin Vuntut et avec l'aide de Parcs Canada; arriver à offrir une vaste gamme d'expériences aux visiteurs du parc national Vuntut.

Cibles :

- Offrir une formation de guide à Old Crow en 2011.
- Offrir des visites guidées dans le parc national Vuntut d'ici 2012
- Terminer l'étude des sites d'atterrissage possibles d'ici 2010 2011.
- Créer une trousse d'orientation des visiteurs d'ici 2012.
- Élaborer des lignes directrices pour l'évaluation des demandes de licence de pourvoirie et de permis de guide d'ici 2011.

Mesures

1. Examiner l'intérêt que suscitent diverses activités qui pourraient être offertes aux visiteurs du parc national Vuntut et, dans la mesure du possible, trouver des manières de rendre ces activités accessibles en collaboration avec la société de développement de Vuntut, avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et avec le secteur du tourisme.
2. Collaborer avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon pour créer des normes de formation et d'expérience en vue de l'obtention d'un permis de guide dans le parc national Vuntut.
3. Contribuer aux consultations nationales sur le projet de *Règlement sur la faune des parcs nationaux du Canada*, qui comprendra des dispositions sur l'utilisation des armes à feu aux fins de protection.
4. Collaborer avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut pour former les gens de la région afin qu'ils puissent obtenir un permis de guide du parc national Vuntut.
5. En collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, avec le Comité sur le patrimoine des Gwitchin Vuntut et avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, élaborer les lignes directrices aux fins de l'évaluation des demandes de licence de pourvoirie et de permis de guide à des fins commerciales dans le parc.
6. Continuer de chercher et d'évaluer des sites d'atterrissage possibles pour les aéronefs à voilure fixe dans le parc afin de favoriser les activités de randonnée.
7. Créer une trousse d'orientation des visiteurs pour informer ces derniers sur la culture des Gwitchin Vuntut, les droits des membres de cette Première nation, les règles à suivre pour ne laisser aucune trace de son passage et la sécurité lors de déplacements dans le parc.
8. Tenter de faire changer la réglementation pour que la pêche sportive soit permise dans le parc, sauf pour les salmonidés.
9. Créer et maintenir des protocoles d'intervention en matière de sécurité publique conformes au plan d'évaluation des dangers et de la sécurité publique du parc, en mettant l'accent sur la prévention et la sensibilisation.
10. Chercher à poursuivre la collaboration avec Air North en vue de faire la promotion des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Yukon.

FAIRE L'EXPÉRIENCE DU PAYS DES GWITCHIN VUNTUT : PLAN QUINQUENNAL
Objectif n° 2 :

Offrir diverses expériences mémorables au Centre John Tizya pour permettre aux visiteurs d'Old Crow de s'informer sur les ressources naturelles et culturelles du parc et de profiter de celles-ci, ainsi que faire connaître l'importance du parc à titre d'aire protégée.

Cibles :

- Élaborer un plan de renouvellement des expositions avant la fin de la période d'application du plan directeur.
- Afficher une carte améliorée du parc national Vuntut d'ici 2011.

Mesures

1. Continuer de financer le poste d'interprète-réceptionniste au Centre John Tizya conjointement avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut.
2. Améliorer au besoin la carte actuelle du parc national Vuntut et les expositions.
3. Veiller à ce que les expositions du Centre John Tizya et les programmes d'interprétation demeurent modernes et dynamiques.
4. Envisager la création d'une exposition pour l'aéroport d'Old Crow qui ferait la promotion du Centre John Tizya et ferait connaître le parc national Vuntut.

Objectif n° 3 :

Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, un programme de diffusion externe et d'éducation à l'intention des résidents locaux et des publics cibles du reste du Canada.

Cibles :

- Élaborer une stratégie de sensibilisation pour l'Unité de gestion du Yukon d'ici 2010 2011.
- Mettre à jour le site Web du parc national Vuntut d'ici 2010 2011.
- Offrir un nouveau contenu sur le site Web du parc national Vuntut d'ici 2011 2012.
- D'ici 2010, offrir au Centre John Tizya un nouveau programme élaboré en collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut.

Mesures

1. Mettre et tenir à jour le site Web du parc national Vuntut: informer la population canadienne sur l'importance du parc et sa gestion, donner des conseils pour la planification des voyages, fournir des liens vers les sites Web de partenaires et offrir des programmes scolaires en ligne.
2. En collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, élaborer des programmes culturels sur les Gwitchin Vuntut et des programmes relatifs au parc à l'intention de la population locale et les offrir au Centre John Tizya.
3. Élaborer une stratégie de diffusion externe pour l'Unité de gestion afin de favoriser la préparation de produits de diffusion externe sur le parc national Vuntut.
4. Continuer à appuyer des programmes et des activités communautaires d'apprentissage comme le grand festival du caribou (Big Caribou Days), les camps scientifiques et culturels et le Jour de la Terre.

Principes directeurs

- Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut chercheront conjointement à coordonner le développement du potentiel touristique et la mise sur pied de projets de diffusion externe pour le parc national Vuntut et le Centre John Tizya.
- On mettra tout en œuvre pour favoriser l'utilisation de la langue gwitchin.
- Les campagnes de diffusion externe préparées à l'intention des jeunes dans le système scolaire seront liées au contenu des programmes d'études.
- Il faut veiller à ce que les campagnes de marketing donnent l'heure juste quant à ce qui attend les visiteurs et qu'elles traitent de l'intégrité écologique.
- Les activités récréatives devront se faire dans le respect de l'intégrité écologique et des orientations de l'Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut.
- Les activités offertes seront encadrables et compatibles, et leurs conséquences seront réversibles.
- Les activités de subsistance auront préséance sur les activités récréatives.
- Les connaissances scientifiques et le savoir traditionnel serviront à orienter les décisions relatives à la gestion de l'utilisation à des fins récréatives.



Surveillance écologique. Parcs Canada/I. McDonald

5.2 PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DES ANIMAUX POUR L'AVENIR

Le principal objectif de cette deuxième stratégie est de collaborer avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon pour intégrer le savoir traditionnel et les connaissances scientifiques

au processus décisionnel afin de préserver la santé du parc et de veiller à ce qu'il reste intact pour les générations futures.

Cette stratégie consiste à terminer le programme de surveillance écologique en cours, à accroître notre capacité d'évaluer l'état et la tendance de certains indicateurs et écosystèmes, et à stabiliser la population en déclin de la harde de caribous de la Porcupine (voir la section 3.5.6 ci-dessus). En 2008, en concertation avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, Parcs Canada a élaboré un plan de surveillance exhaustif comprenant des mesures d'évaluation de la biodiversité, des processus écosystémiques et des agresseurs des principaux types d'écosystèmes du parc. Les données recueillies par Parcs Canada, par d'autres organismes de gestion des ressources et par les chercheurs de l'Année polaire internationale servent à l'évaluation de la santé du parc.

Il est essentiel de maintenir les relations établies avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, le ministère de l'Environnement du Yukon, le Service canadien de la faune, le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine, le parc national Ivvavik et les universités, ainsi que d'établir de nouvelles relations, pour mettre en œuvre un programme de surveillance complet et déterminer les recherches à mener. Certains des projets entrepris à l'occasion de l'Année polaire internationale qui peuvent s'appliquer au programme de surveillance de l'intégrité écologique seront reconduits; on a par ailleurs prévu la tenue de rencontres communautaires annuelles pour mettre en commun le savoir traditionnel et les données scientifiques.

Un des indicateurs de l'état du parc, soit la santé de la population de la harde de caribous de la Porcupine, a reçu la cote « faible » et a été évalué comme « en déclin » puisque selon les modèles, la harde comprenait moins de 100 000 bêtes en 2008 alors qu'elle en avait 123 000 en 2001, date du dernier

recensement réussi. Le caribou migre bien au-delà des limites du parc, et il est de la plus haute priorité de s'unir pour renverser la situation et assurer la conservation de la population.

Le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon se sont dit préoccupés par la baisse du nombre de saumons dans la région, et Parcs Canada est prêt à étudier les moyens à sa disposition pour aider le gouvernement des Gwitchin Vuntut et d'autres intervenants à étudier ces populations.

Les Gwitchin Vuntut observent depuis des générations l'évolution de la santé du parc et connaissent très bien les espèces et les écosystèmes qui le composent. La question de la présence continue de la collectivité sur ce territoire est abordée dans la stratégie clé no 3, mais il y a un chevauchement pour ce qui est de veiller à ce que la surveillance soit appuyée par le savoir traditionnel. Il serait en effet possible d'utiliser cette masse de renseignements approfondis et de faire participer davantage les Gwitchin Vuntut à la surveillance de l'intégrité écologique du parc.

Cette stratégie vise à favoriser une culture de gérance, d'informer le public éloigné des changements qui surviennent dans la région et qui ont des répercussions sur le mode de vie des Gwitchin Vuntut, d'encourager les visiteurs et utilisateurs du parc à adopter un comportement responsable et de promouvoir la gérance environnementale au sein de la collectivité comme ailleurs.

Principes directeurs

- Les mesures de gestion sont fondées sur les meilleures connaissances traditionnelles et scientifiques dont on dispose à ce jour.
- On cherchera à intégrer encore davantage le savoir traditionnel au programme de surveillance.
- On surveillera et gèrera les activités du parc et son utilisation pour réduire au minimum les répercussions sur l'environnement (réduction, réutilisation et recyclage; réduction des émissions; interdiction d'utiliser des matières dangereuses; approvisionnement écologique) en plus d'encourager une gérance environnementale similaire dans la communauté.
- On veillera à ce que les activités de recherche ne soient pas nuisibles en évitant la capture, le marquage ou la manipulation des animaux sauvages dans la mesure du possible.

PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DES ANIMAUX POUR L'AVENIR : PLAN QUINQUENNAL

Objectif n° 1 :

Préserver l'intégrité écologique du parc et améliorer la capacité d'évaluation de l'état et de la tendance des indicateurs de l'intégrité écologique du parc national Vuntut

Cibles :

- Évaluer l'état et la tendance de certains indicateurs d'ici 2014 (surveillance de la toundra et sites de production de la végétation).
- Faire passer l'état et la tendance de la harde de caribous de la Porcupine de « rouge, en déclin » à « rouge, stable » d'ici 2014.
- Adopter d'autres mesures visant l'écosystème de la toundra d'ici 2014.

Mesures

1. Poursuivre la mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc national Vuntut; élaborer et adopter des mesures de l'intégrité écologique pour l'écosystème de la toundra et la santé des étendues d'eau; poursuivre l'élaboration et l'amélioration des protocoles et des seuils.
2. En collaboration avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, trouver des moyens d'intégrer encore davantage le savoir traditionnel au programme de surveillance de l'intégrité écologique, et faire l'examen de ces moyens sur une base régulière. Poursuivre les projets entrepris à l'occasion de l'Année polaire internationale qui ont un lien avec le programme de surveillance de l'intégrité écologique.
3. Collaborer avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon pour organiser une réunion communautaire annuelle sur la recherche afin de favoriser une discussion ouverte sur le savoir traditionnel et les connaissances scientifiques.
4. Trouver des façons d'aider le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et d'autres intervenants (ministère de l'Environnement du Yukon, ministère des Pêches et des Océans) à étudier les populations de saumon quinnat du parc et de la région.
5. Selon les priorités et les partenariats en vigueur, mener des recherches sur l'écologie des poissons et les écosystèmes aquatiques dans le parc.

PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DES ANIMAUX POUR L'AVENIR : PLAN QUINQUENNAL

Objectif n° 2 :

Favoriser le recours à un processus décisionnel intégré pour l'écosystème de la région grâce à une planification et à une gestion concertées.

Cible :

- Continuer de veiller à ce que les plans du parc national Vuntut et ceux du reste de la région contiennent des objectifs complémentaires en matière d'intégrité écologique.

Mesures

1. Continuer de collaborer avec le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine pour déterminer et examiner les priorités en matière de recherche et de surveillance afin d'appuyer les projets de conservation de la harde de caribous de la Porcupine et les mesures de gestion subséquentes. Élaborer et adopter des mesures pour mettre fin au déclin de la harde.
2. En partenariat avec d'autres intervenants, faire progresser le programme national et territorial des espèces en péril.
3. Participer aux processus de planification pertinents dans la région.
4. Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le gouvernement du Yukon et d'autres intervenants pour mettre en œuvre les sections du Plan de gestion des poissons et des animaux sauvages du Nord du Yukon qui s'appliquent au parc national Vuntut.

Objectif n° 3 :

Créer une culture de gérance partagée.

Cibles :

- Offrir aux élèves de quatrième année d'Old Crow un programme d'attestation de la gérance environnementale pour les aider à mieux comprendre le concept de gérance environnementale.
- Élaborer et mettre en œuvre un nouveau programme de diffusion externe sur le changement climatique d'ici 2013.
- Élaborer d'ici 2011 des pratiques exemplaires de gestion du transport par voie terrestre et une liste de choses à faire et à ne pas faire en présence d'ours près des chalets.
- Mettre en œuvre un programme sur l'écologie des ours qui sera offert chaque année à l'école Chief Zzeh Gittlit.

PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DES ANIMAUX POUR L'AVENIR : PLAN QUINQUENNAL

Mesures

1. Terminer la préparation du programme d'attestation de la gérance environnementale et l'offrir aux élèves de quatrième année d'Old Crow d'ici 2011.
2. Créer des produits de diffusion externe pour informer la population canadienne des répercussions du changement climatique sur le mode de vie des Gwitchin Vuntut et sur l'écologie du parc.
3. Confier à des membres de la communauté des tâches de surveillance de l'intégrité écologique dans la mesure du possible.
4. Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et le gouvernement des Gwitchin Vuntut pour informer les membres de la Première nation qui utilisent et fréquentent le parc sur les règles à respecter pour protéger la faune lors des déplacements par voie terrestre, en tenant compte à la fois du savoir traditionnel et des connaissances scientifiques.
5. Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon pour élaborer des protocoles d'entretien des chalets situés dans le parc national Vuntut.
6. Améliorer les programmes à l'intention des jeunes d'Old Crow et les offrir à l'année.
7. Diffuser à grande échelle les résultats des activités de surveillance et de recherche réalisées dans le parc grâce à divers moyens : Internet, séries de conférences, ateliers, réunions communautaires, publications scientifiques et articles de journaux.



Camp scientifique. Parcs Canada/L. Sumi

5.3 VIVRE ET ENSEIGNER LE MODE DE VIE TRADITIONNEL

Le principal objectif de cette stratégie est d'aider les Gwitchin Vuntut à conserver bien vivant leur mode de vie traditionnel par l'entremise des aînés qui transmettent leurs enseignements aux jeunes dans la collectivité et sur le terrain.

Le parc national Vuntut se trouve dans une région très importante pour les Gwitchin Vuntut du point de vue de la culture et de la subsistance. Une des raisons qui a mené à l'établissement du parc était la

volonté de protéger les terres ainsi que les valeurs culturelles et les activités de subsistance qui y sont associées. La présence des Gwitchin Vuntut dans le parc est importante non seulement parce qu'elle permet la continuation de leur culture, mais également parce qu'ils aident la direction du parc à comprendre les changements qui se produisent sur les terres et lui fournissent des conseils. La direction du patrimoine du gouvernement des Gwitchin Vuntut mène, depuis 1995, des projets de recherche intensifs sur la culture, amenant des aînés, des jeunes et d'autres membres de la communauté à parcourir le territoire traditionnel, y compris le parc, par hélicoptère et en bateau. Ces activités ont permis la consignation, la compilation et la transmission du savoir traditionnel. Parcs Canada favorise ces initiatives et continue d'offrir un soutien sans faille aux excursions sur le terrain offertes aux jeunes par le gouvernement des Gwitchin Vuntut, par exemple sous forme de camps scientifiques et culturels.

En collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, Parcs Canada continue de saisir toutes les chances raisonnables de soutenir les possibilités qui sont offertes aux résidents d'Old Crow, surtout les jeunes et les aînés, de passer du temps sur le territoire, en plus de faciliter la transmission du savoir. Malgré l'immensité des distances à parcourir, on s'efforcera de visiter le parc lui-même si possible.

Cette stratégie sera principalement administrée par le gouvernement des Gwitchin Vuntut, mais le soutien de Parcs Canada est essentiel à son succès. Cette stratégie revêt une importance critique pour la direction du parc, car elle est liée à toutes les autres stratégies clés, en ce sens qu'elle vise à renforcer la culture traditionnelle des Gwitchin Vuntut et à l'appliquer à l'administration du parc. Dans le contexte de la stratégie clé n° 1, par exemple, des guides membres des Gwitchin Vuntut utiliseront le savoir transmis par les aînés sur le territoire afin d'offrir aux touristes une expérience sécuritaire et pertinente sur le plan culturel. Pour ce qui est de la stratégie n° 2, le savoir traditionnel des Gwitchin Vuntut contribuera à la surveillance de l'intégrité écologique. Enfin, à la stratégie n° 4, la présence de la Première nation sur le territoire, permet d'offrir le contexte le plus favorable qui soit à l'apprentissage et au dialogue concernant le savoir traditionnel et l'histoire orale.

Un autre volet de cette stratégie consistera à aider les publics cibles à mieux connaître et comprendre les droits des membres de la Première nation des Gwitchin Vuntut, tels qu'établis dans l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut*.

Principes directeurs

- L'utilisation de la langue gwitchin fera l'objet d'une promotion active.
- Dans la mesure du possible, Parcs Canada contribuera aux possibilités qui sont offertes aux aînés et à d'autres intéressés d'enseigner les connaissances et compétences écologiques et historiques traditionnelles, aussi bien sur le terrain que dans le cadre de programmes éducatifs offerts dans la collectivité d'Old Crow.

VIVRE ET ENSEIGNER LE MODE DE VIE TRADITIONNEL : PLAN QUINQUENNAL
<p>Objectif n° 1 : <i>Veiller à ce que le personnel du parc, les visiteurs et le reste de la population canadienne reconnaissent, protègent, comprennent et appuient les droits des Gwitchin Vuntut dans le parc.</i></p> <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la connaissance qu'ont les Canadiens des droits des Gwitchin Vuntut grâce au site Web du parc national Vuntut, à une trousse d'orientation des visiteurs et à des documents d'éducation et de diffusion externe.
<p>Mesures</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut afin de mettre en œuvre les dispositions de l'<i>Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut</i> qui ont trait au parc national Vuntut. 2. Mettre à jour le site Web du parc national Vuntut d'ici 2011 et créer, d'ici 2012, une trousse d'orientation des visiteurs qui informera les Canadiens au sujet des droits des Gwitchin Vuntut, tels qu'établis dans l'<i>Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut</i>.
<p>Objectif n° 2 : <i>Donner aux résidents d'Old Crow l'occasion de passer du temps sur le terrain afin de faciliter la transmission et la mise en commun du savoir entre les résidents eux-mêmes et avec le personnel de Parcs Canada.</i></p> <p>Cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir un camp dans le parc national Vuntut pendant la période d'application du présent plan directeur. • Aider le gouvernement des Gwitchin Vuntut à organiser annuellement des camps scientifiques et culturels.
<p>Actions:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Collaborer avec la direction du patrimoine du gouvernement des Gwitchin Vuntut et avec l'école Chief Zzeh Gittlit pour soutenir les camps culturels et scientifiques qui ont lieu au sein du parc national Vuntut. 2. En concertation avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, offrir sur le terrain des activités d'apprentissage expérientiel, tels que des camps culturels et scientifiques, à l'intention des aînés, des jeunes, des chercheurs et des membres du personnel. Ces mesures permettront de réunir le savoir traditionnel et scientifique, aideront les Gwitchin Vuntut à mener leurs activités traditionnelles sur leur territoire ancestral et encourageront une bonne gérance environnementale.



Archives du Yukon. Collection de Père Jean-Marie Mouchet, 91/51R, #22

5.4 FAÇONNER L'AVENIR GRÂCE AU PASSÉ

L'objectif de cette stratégie est de rendre hommage à la présence humaine durable dans le parc national Vuntut en protégeant et en mettant en valeur ses ressources culturelles. Cette démarche porte entre autres sur la grande quantité de fossiles du Pléistocène que l'on trouve dans le parc.

En raison de l'importance des clôtures à caribous, les activités de gestion des ressources culturelles du parc national Vuntut ont principalement mis l'accent sur celles-ci dans les cinq dernières années. Entre 2002 et 2005, on a cartographié l'emplacement de cinq des sept clôtures à caribous du parc et consigné en détail les renseignements les concernant. Cette mesure a été facilitée par le projet communautaire sur l'histoire orale, qui a permis d'énoncer les valeurs rattachées aux clôtures. Un bon nombre des 120 sites culturels connus restants dans le parc n'ont toutefois pas fait l'objet de nouvelles visites depuis plus de 15 ans. Ces sites risquent d'être difficiles à localiser, car ils ont été notés sur des cartes à l'échelle de 1:250 000, et certains ont depuis été retrouvés à plus de 1,5 km de l'endroit qui avait été inscrit à l'origine. Des ressources culturelles intangibles telles que les noms de lieux et les technologies traditionnelles continuent d'être

documentées grâce aux projets patrimoniaux du gouvernement des Gwitchin Vuntut. Le Centre John Tizya organise des expositions et des programmes qui mettent en valeur le savoir acquis dans le cadre de ces activités.

Le Rapport sur l'état du parc mentionnait l'importance de préparer un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles et une stratégie de gestion des ressources culturelles afin d'aider à établir et à mettre en œuvre les mesures prioritaires pour le parc. Un atelier sur la gestion des ressources culturelles sera offert au personnel de Parcs Canada et du gouvernement des Gwitchin Vuntut. La poursuite des travaux archéologiques sur le terrain permettra de réévaluer les sites culturels déjà identifiés et d'ajouter aux bases de données les sites culturels récemment découverts afin d'accroître notre connaissance et notre compréhension de l'histoire humaine du parc national Vuntut.

Le bassin d'Old Crow est l'endroit au Canada – et peut-être même en Amérique du Nord – où l'on trouve la plus forte concentration de fossiles de la faune vertébrée du Pléistocène. Le personnel de Parcs Canada ne compte pas de paléontologue, et il n'existe actuellement aucune stratégie relative à la gestion de ces fossiles.

Il faut régler la question des fossiles de mammouths, de chevaux, de bœufs musqués et d'autres mammifères du Pléistocène qui sont occasionnellement mis au jour par l'érosion des berges des rivières du parc, c'est-à-dire décider de la meilleure façon de gérer ces fossiles et de faire connaître aux Canadiens l'existence de ces ressources merveilleuses et méconnues. C'est en collaboration avec le paléontologue du gouvernement du Yukon et en partenariat avec des musées tels que le Beringia Centre qu'on pourra comprendre et mettre en valeur ces ressources. Par ailleurs, les installations de recherches sur l'Arctique à Old Crow, très bientôt construites, comporteront un lieu d'entreposage spécialisé pour les fossiles et les artefacts culturels.

Des lignes directrices sur les visiteurs seront élaborées conjointement par le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le Comité sur le patrimoine des Gwitchin Vuntut, Parcs Canada et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon.

Entre-temps, les visiteurs qui voudront avoir accès aux clôtures à caribous et aux structures connexes ou à d'autres sites culturels fragiles devront obtenir l'autorisation du directeur du parc et du gouvernement des Gwitchin Vuntut.

FAÇONNER L'AVENIR GRÂCE AU PASSÉ : PLAN QUINQUENNAL

Objectif n° 1 :

Protéger et gérer les ressources culturelles et paléontologiques qui se trouvent dans le parc.

Cibles

- Améliorer, d'ici 2014, l'évaluation des ressources culturelles et paléontologiques.

Mesures

1. Offrir au personnel un atelier de gestion des ressources culturelles en 2010 afin d'aider celui-ci à mieux connaître les responsabilités de Parcs Canada à l'égard de la gestion des ressources culturelles du parc national Vuntut.
2. D'ici 2011, rédiger un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles en collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et la communauté.
3. D'ici 2012, rédiger une stratégie de gestion des ressources culturelles en collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et la communauté.
4. Élaborer des lignes directrices appropriées sur la visite des clôtures à caribous et d'autres sites culturels fragiles en concertation avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le Comité sur le patrimoine des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon.
5. Pendant la période d'application du présent plan, tâcher de revisiter les sites archéologiques déjà consignés afin d'évaluer ces ressources et de documenter leur emplacement.
6. Continuer de consigner de nouveaux sites culturels et tenir une base de données à jour.
7. Harmoniser les bases de données existantes du gouvernement fédéral et des Gwitchin Vuntut.
8. D'ici 2012, rédiger une stratégie de gestion des ressources paléontologiques en collaboration avec le gouvernement du Yukon et la direction du patrimoine du gouvernement des Gwitchin Vuntut.
9. En collaboration avec le gouvernement du Yukon et d'autres intéressés, faciliter la recherche paléontologique proposée dans le parc.
10. Maximiser l'utilisation par Parcs Canada des installations de recherche sur l'Arctique à Old Crow, notamment en envisageant la possibilité d'y entreposer les artefacts en pierre recueillis dans le parc national Vuntut.

FAÇONNER L'AVENIR GRÂCE AU PASSÉ : PLAN QUINQUENNAL
<p>Objectif n° 2 : <i>Amener le public à mieux comprendre les paysages culturels, les ressources et les valeurs du parc, à les apprécier pleinement et à participer à leur gérance.</i></p> <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2012, mettre au point une ressource éducative en ligne sur les clôtures à caribous s'inscrivant dans les programmes d'études.
<p>Mesures</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des ressources pédagogiques en ligne à partir de l'exposition interactive sur les clôtures à caribous existante en vue de leur distribution dans les écoles canadiennes. 2. Continuer d'aider le gouvernement des Gwitchin Vuntut à faire désigner comme lieu historique national la relation de longue date qui unit la Première nation et la harde de caribous de la Porcupine ainsi que le paysage culturel connexe. 3. Soutenir les projets de recherche sur l'histoire orale menés par le gouvernement des Gwitchin Vuntut, et collaborer avec celui-ci afin d'intégrer les documents liés à cette histoire orale aux activités de gestion du parc et de diffusion externe.
<p>Objectif n° 3 : <i>Promouvoir la compréhension, l'appréciation et la bonne gérance des ressources paléontologiques du parc</i></p> <p>Cible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point un programme de diffusion externe pendant la période d'application du présent plan.
<p>Mesure</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Étudier les partenariats possibles en vue d'élaborer un programme de diffusion externe sur les fossiles trouvés dans le parc national Vuntut et de faire connaître la paléontologie aux Canadiens de manière dynamique.

Principes directeurs

- Utiliser les noms de lieux en langue gwitchin dans toutes les communications sur le parc afin qu'ils soient intégrés à la langue de tous les jours.
- Travailler en collaboration afin d'élaborer l'énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles et la stratégie de gestion des ressources culturelles (Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut).

6.0 Approche de gestion spécifique à un secteur



Parcs Canada/R. Markel

Aucune approche de gestion spécifique à un secteur n'est proposée dans le cadre de l'examen de ce plan. Il serait possible de diviser le parc en deux secteurs distincts en fonction des modes d'accès autorisés. Depuis la création de la réserve intégrale (voir la section 8.3 ci-dessous), l'accès par aéronef est le seul type d'accès par véhicule motorisé permis dans la portion du parc national Vuntut visée par cette déclaration. Les excursions en motoneige guidées par des Gwitchin Vuntut sont autorisées dans la portion du parc qui n'a pas été déclarée réserve intégrale (voir la section 8.2.3 ci-dessous). Étant donné que le nombre actuel de visiteurs est très faible, on n'envisagera pas de préparer d'approche de gestion spécifique à ces secteurs avant le prochain examen du plan.

7.0 Partenariats et engagement du public



Soirée porte ouverte. Parcs Canada/A. Morin

Le parc national Vuntut existe grâce à la coopération et au soutien de nombreux partenaires, intervenants, organismes sans but lucratif et autres parties qui souhaitent concrétiser la vision du parc. Nous continuerons de nous efforcer à créer et entretenir des rapports avec ces groupes et avec ces particuliers.

Les principaux partenaires de Parcs Canada dans la gestion du parc national Vuntut sont le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon. Des rapports de cogestion solides et respectueux ont été établis avec ces deux organismes (voir la section 3.4 ci-dessus).

Le vaste éventail des efforts de collaboration qui ont été déployés démontre l'étroitesse des relations de travail entre Parcs Canada et le gouvernement des Gwitchin Vuntut, ce dont témoigne notamment la construction en 2008 du Centre John Tizya à Old Crow. Parcs Canada a également établi un partenariat avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut dans le cadre de la réalisation des installations de recherche sur l'Arctique à Old Crow, dont la construction devrait être achevée en mars 2010.

L'adoption d'une approche coopérative est d'autant plus nécessaire que le parc est situé dans une région éloignée et que le coût des transports y est très élevé. Il existe un haut degré de coopération entre les différents groupes de conservation et organismes du Nord du Yukon et de l'Alaska : ministère de l'Environnement du Yukon,

Service canadien de la faune, parc national Ivvavik, Environnement Canada, Arctic Borderlands Ecological Knowledge Cooperative, Réserve faunique nationale de l'Arctique, Service des pêches et de la faune des États-Unis et ministère des Pêches et du Gibier de l'Alaska. Le personnel du parc national Vuntut a collaboré avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et avec d'autres partenaires à un important projet de recherche scientifique multidisciplinaire de sept ans lié à l'Année polaire internationale et connu sous le nom de (« prendre soin de la terre pour l'avenir »). Ce projet portait sur le changement environnemental et l'utilisation traditionnelle de la plaine Old Crow dans le Nord du Canada.

Les efforts seront désormais axés sur l'établissement de partenariats clés en matière de tourisme et de marketing qui aideront à faciliter les expériences offertes aux visiteurs. Parcs Canada a signé une entente de partenariat avec Air North pour faire connaître les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Yukon, et il travaille avec Tourisme Yukon, la société de développement de Vuntut et les associations touristiques régionales (Tourism Industry Association of Yukon et Wilderness Tourism Association of Yukon) pour faire la promotion des richesses naturelles et culturelles de la région sur les marchés canadiens et étrangers.

Des directives sur le partenariat et l'engagement des intervenants ont récemment été élaborées à l'échelle nationale. Elles seront utilisées au Yukon afin de guider les initiatives de partenariat actuelles et futures.

8.0 Zonage et constitution de réserves intégrales

8.1 SYSTÈME DE ZONAGE DES PARCS NATIONAUX

Parcs Canada a recours à un système de zonage qui comporte cinq catégories et repose sur le degré de protection nécessaire à chaque secteur. Pour prendre ses décisions en matière de zonage, l'Agence évalue également dans quelle mesure les secteurs se prêtent à des activités récréatives. Ce système n'empêche en rien les activités de récolte des ressources et de subsistance menées par les Gwitchin Vuntut. Les cinq catégories de zonage sont les suivantes :

Zone I – Préservation spéciale Zone où l'activité humaine est restreinte de façon à protéger des ressources particulièrement importantes ou fragiles. Les véhicules à moteur y sont interdits, y compris pour l'accès par voie aérienne.

Zone II – Milieu sauvage Zone qui abrite de vastes étendues représentatives de l'écosystème du parc et qui est maintenue à l'état sauvage. Les véhicules à moteur y sont interdits, sauf un accès par voie aérienne rigoureusement contrôlé dans les secteurs reculés du Nord.

Zone III – Milieu naturel Zone préservée dans son état naturel; les activités humaines y sont toutefois moins limitées que dans la zone II. Certains véhicules à moteur sont autorisés dans la zone III, habituellement les transports en commun.

Zone IV – Loisirs de plein air Zone convenant à une vaste gamme de possibilités d'éducation, de loisirs de plein air et d'installations connexes qui permettent aux visiteurs de profiter du parc sans nuire au paysage naturel ni à l'environnement. Les véhicules à moteur y sont autorisés.

Zone V – Services du parc Zone englobant un lotissement urbain, comme Banff ou Jasper, un important centre de services ou le centre administratif d'un parc.

8.2 ZONAGE DU PARC NATIONAL VUNTUT

8.2.1 Zone I – Préservation spéciale

Les secteurs de zone I méritent une protection spéciale parce qu'ils contiennent ou soutiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles exceptionnelles, menacées ou en voie de disparition, ou encore parce qu'ils figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. Dans cette zone, la préservation est l'objectif prioritaire. Les secteurs où se trouvent les sept clôtures à caribous du parc ont été désignés zone I. Un zonage localisé permettra d'inclure les clôtures à caribous et les structures connexes dans la zone I, tout en autorisant l'atterrissage d'aéronefs dans la zone II, non loin de là. Les atterrissages seront toutefois contrôlés pour garantir la protection des ressources culturelles.

8.2.2 Zone II – Milieu sauvage

La zone II comporte de vastes aires qui représentent bien une région naturelle et sont conservées à l'état sauvage. L'objectif principal y est de préserver l'écosystème en évitant le plus possible l'intervention humaine. Les secteurs de zone II permettent aux visiteurs de découvrir l'écosystème du parc et nécessitent peu ou pas de services ou d'installations. Les véhicules à moteur y sont interdits, mais un accès par voie aérienne rigoureusement contrôlé est autorisé dans les secteurs reculés. Le plan de zonage désigne l'ensemble du parc comme zone II, à l'exception des secteurs de zone I.

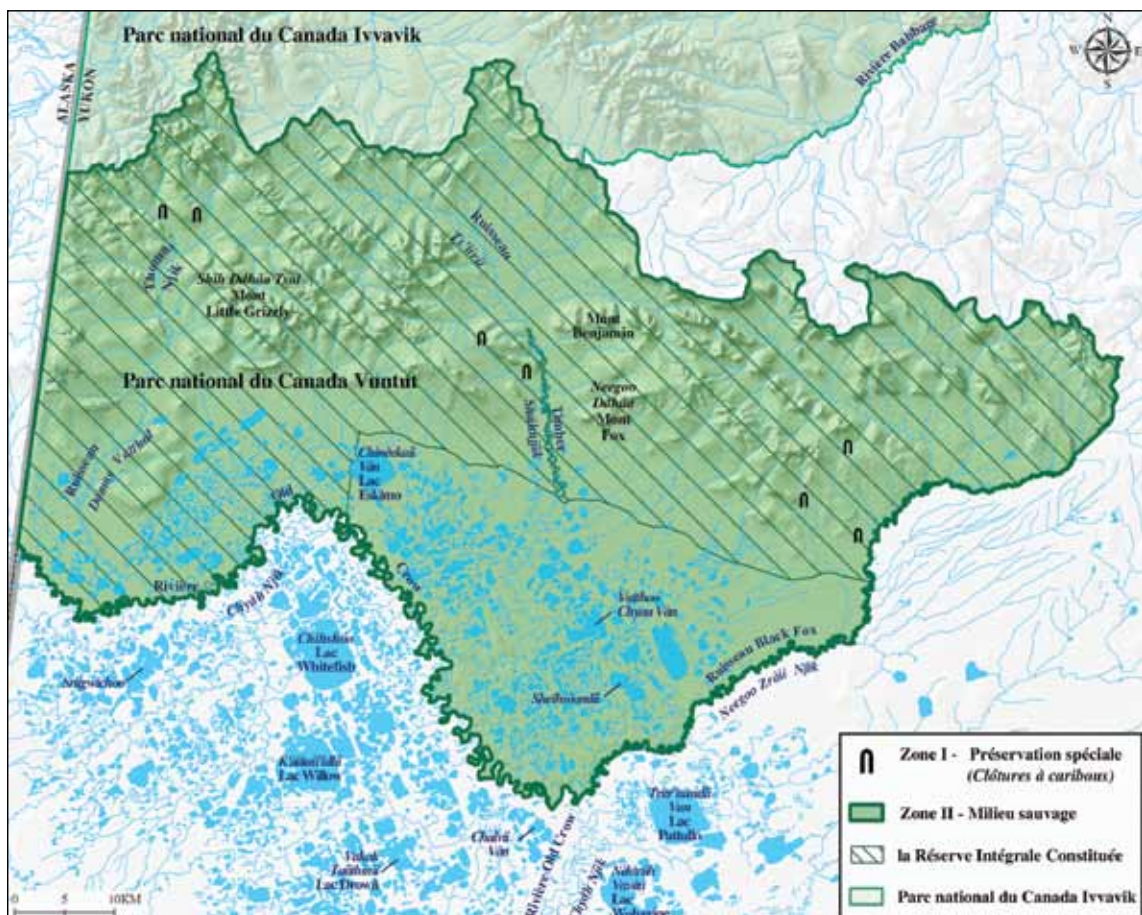
Durant les mois d'hiver, lorsque les lacs de la plaine Old Crow sont gelés et ne sont plus fréquentés par la sauvagine, la partie sud-est du parc (voir carte du zonage) sera temporairement désignée zone III; il sera alors permis d'y effectuer des excursions commerciales guidées en motoneige et des excursions commerciales en traîneau à chiens accompagnées de motoneiges (voir section 5.1 ci-dessus). Cette partie du parc n'a pas été déclarée réserve intégrale (voir section 8.3 ci-dessous). Toute autre activité en véhicule motorisé y demeurera toutefois interdite.

8.3 RÉSERVE INTÉGRALE

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* prévoit la création de réserves intégrales par voie de règlement. Cette mesure a pour but d'aider Parcs Canada à préserver l'intégrité écologique de certains secteurs en y interdisant les activités susceptibles d'en altérer le caractère sauvage. Seules les installations et les activités nécessaires à la prestation des services essentiels et à la protection des ressources du parc sont autorisées dans les réserves intégrales. Voici la principale différence entre le zonage et la création de réserves intégrales :

- Le zonage des parcs est un outil de planification qui, en faisant de l'intégrité écologique l'objectif premier, permet de délimiter les secteurs d'un parc et de déterminer les activités qui peuvent y être pratiquées. Ces zones peuvent être modifiées tous les cinq ans dans le cadre de l'examen du plan directeur.
- La création de réserves intégrales est un outil législatif qui donne au public l'assurance que les installations et les activités incompatibles avec le caractère sauvage d'un parc y seront interdites. Ainsi, le public obtient la garantie que le parc sera maintenu dans son état naturel en permanence. Les limites des réserves intégrales ne peuvent être changées que par modification du règlement, processus qui nécessite un décret en conseil.

Le secteur situé au nord de la plaine Old Crow, soit environ 75 % de la superficie du parc national, a été déclaré réserve intégrale en mars 2009 (voir la carte 3, Zonage du parc).



Carte 3. Zonage du parc

9.0 Administration et opérations

À l'heure actuelle il n'existe aucune installation ou infrastructure pour les visiteurs du parc. Le centre des opérations se trouve à Old Crow, au Yukon. Le Centre John Tizya sert de centre d'exploitation du parc; il abrite des expositions didactiques, une salle de réunion et les bureaux des membres du personnel du parc national Vuntut, du personnel de la direction du patrimoine du gouvernement des Gwitchin Vuntut et du personnel de la société de développement de Vuntut. Les installations de recherches sur l'Arctique à Old Crow (qui doivent être terminées en 2010) comportent un bâtiment commun qui permettra d'entreposer le matériel du parc. Les communications opérationnelles dans le parc se font par téléphone satellite.

Il n'existe aucune entreprise de vols nolisés à Old Crow. Les vols nolisés à destination du parc partent de Dawson et d'Inuvik. Étant donné que Vuntut est un milieu sauvage, on ne prévoit pas y désigner de sentier de randonnée pédestre ni d'emplacement de camping. Au besoin, on pourra y aménager des installations destinées aux visiteurs de milieux sauvages, par exemple des toilettes sèches ou des perches à provisions.

Les visiteurs doivent s'inscrire avant de se rendre dans le parc. Les visiteurs ou chercheurs qui arrivent en avion ou en hélicoptère doivent obtenir un permis d'atterrissage, octroyés au cas par cas.

L'Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut énonce une orientation par rapport à l'attribution, dans le territoire traditionnel des Gwitchin Vuntut, de contrats de prestation de biens et de services liés à la



Centre John Tizya. Parcs Canada/A. Morin



Parcs Canada/K. Alexander

mise en valeur, à l'exploitation et à la gestion du parc ainsi qu'à la création de possibilités d'emplois. L'objectif est qu'au moins 50 % des postes dans la fonction publique liés au parc soient occupés par des membres qualifiés de la Première nation de Gwitchin Vuntut.

9.1 GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

La gérance environnementale permet de réduire l'impact de nos activités quotidiennes sur l'environnement. Le concept de gérance couvre divers enjeux allant de la qualité de l'eau et de la consommation d'énergie à l'utilisation de produits chimiques et aux sites contaminés. Il inclut par ailleurs toute une gamme d'activités, du recyclage à la remise en état de paysages perturbés, en passant par la réduction de la consommation des ressources.

En ce qui concerne le parc national Vuntut, les priorités vont à la gestion des substances dangereuses, des déchets et des émissions de substances dans l'atmosphère, ainsi qu'à l'approvisionnement écologique (utilisation de produits sans danger pour l'environnement). Étant donné que la plupart des déplacements dans le parc sont effectués par le personnel du parc, il sera important de surveiller leurs opérations et d'adopter des mesures d'atténuation au besoin.

10.0 Surveillance

Depuis l'approbation de la nouvelle version nationale du *Guide de la planification de la gestion* (2008), un rapport sur l'état des parcs doit être publié tous les cinq ans dans chaque parc national. Le premier Rapport sur l'état du parc national Vuntut a été publié en 2009. Ce rapport fait partie intégrante du processus de gestion de Parcs Canada puisqu'il permet de mesurer l'état et les tendances du parc du point de vue de son intégrité écologique, de la protection de ses ressources patrimoniales, des activités d'éducation du public et de diffusion externe, de la création d'expériences pour les visiteurs et du lien établi entre les gens et le parc. Il permet également de documenter la mise en œuvre et l'efficacité du plan directeur du parc et de repérer les enjeux et les défis à envisager lors de l'examen quinquennal du plan directeur. Le Rapport sur l'état du parc contribue également à la préparation du Rapport sur l'état des aires patrimoniales, rapport national bisannuel qui rend compte de l'état de l'ensemble des parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada.

L'information contenue dans le Rapport sur l'état du parc constitue la description la plus fidèle de l'état actuel et des tendances de divers aspects et de diverses activités du parc que l'on puisse faire avec les renseignements disponibles. L'information provient surtout des activités de surveillance et de recherche entreprises par Parcs Canada, par d'autres organismes gouvernementaux, par des organismes partenaires et par des universités. En 2008, le parc a fait l'objet d'un programme de surveillance écologique. Bien qu'un programme de surveillance active y soit mis en œuvre, la banque de données disponibles est relativement limitée en raison de la courte durée de la période de surveillance. Les données risquent donc



Parcs Canada/A. McDonald

d'être insuffisantes pour mesurer l'état ou la tendance de plusieurs indicateurs. La poursuite de la mise en œuvre du programme de surveillance, complétée par l'ajout de plusieurs indicateurs, par le peaufinage des seuils existants et par la création de nouveaux seuils, facilitera l'amélioration des capacités de reddition de comptes pour le prochain rapport sur l'état du parc.

La dynamique et la santé aquatique de la rivière Old Crow devaient être utilisées pour évaluer l'état et la tendance de l'indicateur « Eau douce (rivières et ruisseaux) ». Toutefois, puisque ces paramètres sont évalués dans la plaine Old Crow, il est plus logique d'en rendre compte dans le rapport sur l'ensemble des terres humides de la plaine Old Crow. Par conséquent, l'indicateur « Eau douce » a été retiré du programme de surveillance, mais ces deux paramètres ont été inclus dans le rapport sur les terres humides de la plaine Old Crow. Le tableau 3, joint à l'annexe, décrit les paramètres existants et futurs du programme de surveillance écologique du parc national Vuntut.

11.0 Évaluation environnementale stratégique



Parcs Canada

11.1 INTRODUCTION

L'évaluation environnementale stratégique documente brièvement l'approche utilisée pour repérer et évaluer les enjeux clés et les facteurs critiques de prise de décision qui sont associés au Plan directeur du parc national du Canada Vuntut de 2010. Conformément aux instructions données dans la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2004)*, l'évaluation environnementale stratégique a porté sur les considérations stratégiques larges et conceptuelles et non sur le détail des actions ponctuelles. Parcs Canada reconnaît que les évaluations environnementales stratégiques font partie d'une approche d'évaluation des répercussions à plusieurs volets. L'analyse détaillée des répercussions de projets et d'activités donnés aura lieu après l'approbation du plan directeur, lorsque ces initiatives seront examinées en vue de leur mise en œuvre.

11.2 DÉMARCHE ET CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION

L'élaboration du plan directeur est un exercice de planification stratégique qui doit respecter de nombreux principes essentiels à une bonne évaluation environnementale stratégique. Les deux processus se basent sur une analyse stratégique pour soutenir la prise de décisions éclairées. Dans les deux cas, on doit établir une vision, des objectifs, des cibles et des moyens d'assurer le suivi ou de mesurer le succès obtenu, puis mettre à profit ces résultats pour apporter les améliorations nécessaires. En tenant compte de ce degré de réalisation des exigences de l'évaluation environnementale stratégique dans le cadre du processus d'élaboration du plan directeur, on peut mieux décider de l'ampleur de l'effort requis pour l'évaluation environnementale stratégique du plan directeur.

Le Plan directeur du parc national du Canada Vuntut de 2010 s'appuie sur l'orientation donnée dans le plan directeur de 2004 et dans les lignes directrices provisoires de gestion de 2000. Une comparaison des plans directeurs de 2004 et de 2010 a été faite

afin de cerner les principales différences entre les deux. Une analyse détaillée de l'évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour chaque mesure clé du plan directeur de 2004. D'après cette évaluation, on prévoit l'obtention de résultats positifs en ce qui a trait aux ressources patrimoniales, l'amélioration des relations avec les Gwitchin Vuntut et un accroissement de la sensibilisation et de l'appréciation du public. Une démarche moins compliquée a été utilisée pour évaluer le plan de 2010. Cette évaluation consistait à confirmer si l'analyse des répercussions effectuée dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique de 2004 demeurerait valide, puis à se concentrer sur les principales différences entre les plans directeurs de 2004 et de 2010. Le rapport d'examen préalable du plan directeur du parc national Vuntut (Parcs Canada) explique l'ensemble des démarches d'évaluation environnementale stratégique employées pour évaluer le plan directeur de 2004. Les sections suivantes de l'évaluation environnementale stratégique rendent brièvement compte des répercussions et résultats éventuels liés aux stratégies clés du plan directeur.

QUATRE STRATÉGIES CLÉS

Le plan directeur fait état de quatre stratégies clés. Celles-ci portent sur la création de nouvelles expériences aux visiteurs, y compris la diffusion externe auprès des personnes habitant loin du parc; la préservation et le renforcement de l'intégrité écologique; la préservation et le renforcement des modes de vie traditionnels des Gwitchin Vuntut à l'intérieur et à l'extérieur du parc; la protection et la mise en valeur des ressources culturelles, y compris les ressources paléontologiques. Toutes les stratégies sont clairement axées sur la réalisation par Parcs Canada de sa vision pour le parc national Vuntut.

Expérience du visiteur et diffusion externe

À l'heure actuelle, la fréquentation est très faible dans le parc. Aucune installation n'y est offerte et les visiteurs doivent être entièrement équipés et autonomes. Le

plan directeur suggère l'élaboration d'un plan de diffusion externe qui permettra de sensibiliser des publics cibles habitant loin du parc national Vuntut et de la communauté d'Old Crow, où transitent les visiteurs. Des efforts seront entrepris pour accroître les services offerts (guides commerciaux, aménagement de petites installations, amélioration des activités d'éducation du public et de diffusion externe, amélioration de la gamme des services offerts à Old Crow) en mettant l'accent sur l'élargissement de la gamme d'activités offertes aux visiteurs, la hausse de la fréquentation et la sensibilisation du public à l'importance du parc national Vuntut au sein du réseau d'aires protégées de Parcs Canada. L'augmentation du nombre de visiteurs a peu de chances de se concrétiser en raison du coût élevé du transport. Le plan contient des dispositions visant à préserver l'intégrité écologique du parc tout en offrant des expériences de haute qualité en milieu sauvage. Les résultats prévus sont l'amélioration des expériences offertes aux visiteurs et une sensibilisation et un soutien accrus envers le parc national Vuntut.

Intégrité écologique

Le déclin de la harde de caribous de la Porcupine représente un grave problème écologique pour le parc national Vuntut. Nombre de facteurs qui ont une incidence sur cette population se font sentir à l'extérieur du parc et échappent donc au contrôle direct de Parcs Canada. Toutefois, l'Agence continuera de jouer un rôle actif dans la cogestion de la harde. Elle remplira ce rôle en menant des activités de recherche, d'éducation de même que de surveillance de la population. Le plan contient des dispositions visant à améliorer les activités de surveillance entreprises pour faire le point sur l'état de l'écosystème de la toundra dans le parc. Les résultats seront intégrés au prochain rapport sur l'état du parc Vuntut et serviront à élaborer des interventions éventuellement nécessaires en fonction de l'état de cette ressource.

Le plan directeur propose le recours continu à une démarche globale interinstitutions pour résoudre les problèmes liés à la gestion

des ressources. La gestion de l'écosystème élargi est plus susceptible de permettre la réalisation des objectifs et des cibles. On prévoit le renforcement de la compréhension, de la collaboration et de la coopération entre les organismes voisins et les personnes qui participent aux activités de gestion des terres. Les niveaux actuellement élevés d'intégrité écologique du parc devraient persister. On décrit les dispositions visant à mieux intégrer le savoir traditionnel au programme de surveillance écologique.

Mode de vie traditionnel des Gwitchin Vuntut

Le plan précise les rôles joués par le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, le gouvernement des Gwitchin Vuntut et Parcs Canada dans la gestion du parc national Vuntut. Ces rôles sont conformes à ceux qui sont décrits dans l'*Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut*. L'utilisation saisonnière du territoire par les Gwitchin Vuntut s'est poursuivie sans interruption pendant des générations. Les utilisations traditionnelles comprennent la cueillette de petits fruits, la pêche, la chasse, le piégeage d'animaux à fourrure et le renouvellement spirituel sur le terrain. Le plan directeur prévoit la poursuite de ces activités. Les preuves réunies à ce jour semblent montrer que l'écosystème est en mesure de supporter l'utilisation traditionnelle et récréative faite du parc. On prévoit le renforcement des liens qui unissent les Gwitchin Vuntut, la terre et leur patrimoine culturel.

Réserve intégrale

La constitution, en 2009, d'une réserve intégrale incluant les trois quarts de la superficie du parc dans sa partie nord, permet d'assurer la préservation de l'intégrité écologique. Tout aménagement ou activité risquant de nuire au caractère sauvage du parc est interdite dans ce secteur. Le parc national Vuntut est un milieu sauvage éloigné et on n'y aménagera donc aucun emplacement de camping ni réseau de sentiers. Le plan directeur prévoit l'installation, au besoin, d'un minimum

de dispositifs de santé et de sécurité publiques, tels que des perches permettant l'entreposage temporaire des provisions ou des toilettes sèches. Dans le quart sud du parc, des établissements d'hébergement simple et rustique pourraient être construits par des entreprises commerciales offrant des excursions guidées. Ces installations devraient demeurer simples et rustiques pour cadrer avec le caractère sauvage du parc. Des études d'impact seront menées avant que Parcs Canada ne décide d'autoriser la réalisation, la modification ou l'abandon de tels projets.

Pêche sportive

La pêche sportive sera permise et réglementée dans le parc. Il sera interdit de capturer des salmonidés, espèce en déclin dans la région. On ne prévoit aucun impact significatif sur les populations locales ou régionales de poissons, car le nombre de pêcheurs devrait demeurer très faible, et Parcs Canada possède la compétence nécessaire pour gérer les activités de pêche sportive. Cette mesure pourrait cependant améliorer la satisfaction des visiteurs.

Protection et mise en valeur des ressources culturelles

Le Rapport sur l'état du parc national Vuntut de 2009 signalait que l'état des ressources culturelles était assez satisfaisant et en amélioration. Le programme de gestion des ressources culturelles devrait bénéficier de l'élaboration d'un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles et d'une stratégie de gestion des ressources culturelles. Pendant la période visée par le présent plan directeur, on s'attend à obtenir de meilleures connaissances sur ces ressources et à améliorer leur gestion.

Participation du public

Le processus d'élaboration du plan directeur a donné de nombreuses possibilités au grand public, aux Gwitchin Vuntut et aux autres intervenants, de contribuer leurs opinions. Ce processus d'examen a débouché sur l'élaboration d'un plan directeur plus efficace et clairement orienté sur la réalisation

du mandat intégré de Parcs Canada. Il est établi dans le plan qu'une éducation publique efficace pourra seule permettre aux Canadiens de mieux comprendre l'importance de ce lieu sur le plan national et l'importance du travail de Parcs Canada à titre de gardien mandaté de ses ressources patrimoniales. On s'attend à une hausse des niveaux de connaissance, de compréhension et de soutien du public à l'égard de Parcs Canada et du parc national Vuntut.

11.3 CONCLUSION

Les objectifs du plan directeur devraient permettre d'améliorer la réalisation du mandat intégré de Parcs Canada : protection des ressources patrimoniales, offre d'expériences mémorables aux visiteurs et amélioration de l'éducation du public et de la diffusion externe. Les mesures visent à réduire ou à éliminer les agresseurs environnementaux qui touchent les ressources patrimoniales et à profiter des possibilités qui existent pour améliorer la prestation des programmes. La mise en œuvre du plan directeur devrait avoir des effets positifs sur l'état des ressources patrimoniales, les niveaux de satisfaction des visiteurs et le renforcement des relations de travail entre Parcs Canada et les Gwitchin Vuntut.

Le présent plan directeur constitue essentiellement la confirmation de l'orientation existante établie par le plan directeur de 2004. Il restructure le plan directeur tel que nécessaire afin que celui-ci soit conforme aux nouvelles directives, mette l'accent sur la prestation du mandat intégré et règle les nouveaux enjeux repérés grâce aux activités de surveillance et d'élaboration du rapport. Les principaux enjeux relevés dans le rapport sur l'état du parc de 2009 ont été intégrés au processus d'élaboration du plan directeur. Les mécanismes de surveillance et de déclaration de Parcs Canada seront utilisés pour évaluer le degré de succès dans l'atteinte de ces objectifs et en rendre compte.

Le processus d'élaboration du plan directeur est une démarche participative et itérative qui évite le risque et vise une amélioration continue. Ce but est atteint grâce à l'examen et à la mise à jour périodiques des plans directeurs, à la surveillance et à la préparation de rapports sur les progrès effectués vers l'atteinte des objectifs, à l'élaboration d'autres plans de soutien selon les besoins après l'approbation du plan directeur (p. ex. stratégie de gestion des ressources culturelles) et à la possibilité d'effectuer d'autres évaluations des répercussions probables de la mise en œuvre des programmes (p. ex. évaluation des propositions de projets en vertu de la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* après l'approbation du plan). Cette démarche itérative sert de base solide sur laquelle Parcs Canada pourra prendre des décisions éclairées et réaliser ses objectifs au parc national du Canada Vuntut. L'étude des impacts et la prise de décisions de gestion en fonction de la mise en œuvre du plan directeur doivent se fonder sur l'analyse effectuée au départ, pendant l'élaboration du plan directeur, sur l'examen de l'évaluation environnementale stratégique connexe, ainsi que sur une analyse complète effectuée par l'intermédiaire d'une planification détaillée ou d'une planification de projets une fois les détails essentiels mis au point. Il s'agit de faire en sorte que l'évaluation environnementale stratégique éclaire les étapes subséquentes de l'examen de projets donnés dès leur planification et leur mise en œuvre. Cette approche itérative comporte les freins et contrepois nécessaires pour minimiser le risque d'omettre des enjeux clés dans les activités de gestion ou de prise de décisions. Pour conclure, le plan directeur de 2010 devrait permettre d'atteindre les résultats désirés en ce qui concerne l'intégrité écologique, les ressources culturelles, les expériences offertes aux visiteurs, l'éducation du public et la diffusion externe pour le parc national Vuntut. Le plan directeur ne devrait pas causer d'effets négatifs cumulés significatifs.

Remerciements

ÉQUIPE PRINCIPALE D'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL VUNTUT :

Gouvernement des Gwitchin Vuntut : Shel Graupe, Megan Williams

Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon :
Robert Bruce fils, Joel Peter, Stanley Njootli fils, Shawn Bruce,
Tyler Lord, Vernon Kaye, Nick Gray

Parcs Canada : Robert Lewis, Barry Troke, Rhonda Markel,
Kate Alexander

AUTEURS ET RÉVISEURS

Parcs Canada : Leila Sumi, Hillarie Zimmermann, Anne Landry,
Joleene Murphy, Ian McDonald, Steve Oates, Anne Morin

Gouvernement des Gwitchin Vuntut : Lance Nagwan, Dick Mahoney

Nous tenons à remercier tout particulièrement la communauté d'Old Crow : les aînés pour leur sagesse, qui nous a guidés, et les membres de la collectivité qui ont participé aux séances portes ouvertes et à d'autres réunions.

Références

AGENCE PARCS CANADA ET GOUVERNEMENT DU YUKON.
Sondages téléphoniques réalisés auprès de résidents du Yukon,
45 p., 2009.

AGENCE PARCS CANADA, GOUVERNEMENT DES GWITCHIN
VUNTUT ET CONSEIL DES RESSOURCES RENOUVELABLES
DU NORD DU YUKON. *Cooperation Agreement, Roles,
Responsibilities and Procedures for the Planning and
Management of Vuntut National Park*. Parcs Canada,
Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et
gouvernement des Gwitchin Vuntut, 13 p., 2008.

AGENCE PARCS CANADA. *Guide de planification de la gestion de
Parcs Canada*, 100 p., 2008.

AGENCE PARCS CANADA. *Plan d'entreprise de l'Agence Parcs
Canada 2008 2009 à 2012 2013*, 76 p., 2007.

AGENCE PARCS CANADA. *Plan d'entreprise de l'Agence Parcs
Canada 2009 2010 à 2013-2014*, 76 p,
en ligne à [http://www.pc.gc.ca/docs/pc/plans/plan2009-2010/
plan_f.asp](http://www.pc.gc.ca/docs/pc/plans/plan2009-2010/plan_f.asp), 2009.

AGENCE PARCS CANADA. *Plan directeur du parc national du
Canada Vuntut*, Ottawa, Agence Parcs Canada, 65 p., 2004.

AGENCE PARCS CANADA. *Rapport sur l'état du parc national
Vuntut*, 58 p., 2009.

BERGER, T.R. *Le Nord : terre lointaine, terre ancestrale. Rapport
de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie*, vol.1,
Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services
Canada, 1977.

CANADA, PREMIÈRE NATION DES GWITCHIN VUNTUT. *Entente
définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut conclue
par le gouvernement du Canada, la première nation des
Gwitchin Vuntut et le gouvernement du Yukon*. Ottawa,
414 p., 1993.

COMMISSION DE PLANIFICATION DU NORD DU YUKON. *North Yukon Regional Land Use Plan NICHIH GWANL'IN LOOKING FORWARD, NYPC*, en ligne à [ww.nypc.planyukon.ca](http://www.nypc.planyukon.ca), 2009.

Loi sur les parcs nationaux du Canada. 2000 (c.32).
En ligne à <http://laws.justice.gc.ca/fra/AvisMiseJour>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU YUKON ET
GOUVERNEMENT DES GWITCHIN VUNTUT. *Old Crow Flats Van Tat K'atr'anahtii Special Management Area Management Plan*, Old Crow Flats, Technical Working Group and Management Committee, 54 p., 2006.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU YUKON,
GOUVERNEMENT DES GWITCHIN VUNTUT ET CONSEIL
DES RESSOURCES RENOUVELABLES DU NORD DU YUKON.
North Yukon Fish and Wildlife Management Plan, 29 p., 2008.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE DU YUKON ET
PREMIÈRE NATION DES GWITCHIN VUNTUT. *North Yukon Tourism Strategy*, préparée par TransNorthern Management Consulting en mars 2004, Whitehorse (Yukon), Canada, 47 p., 2006.

PARCS CANADA. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, 1994.

PATRIMOINE CANADIEN. *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, Ottawa, 1998.

Glossaire

Approche de gestion spécifique à un secteur : Définition des objectifs et des mesures intégrées à prendre pour assurer la protection des ressources, offrir des expériences mémorables aux visiteurs et éduquer le public au fil du temps dans un secteur distinct d'un lieu patrimonial protégé.

Diffusion externe et éducation du public : Mesures prises pour joindre les Canadiens dans leurs foyers, leurs lieux de loisirs, leurs écoles et leurs collectivités, par exemple des possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes conçues pour accroître la compréhension et l'appréciation des lieux patrimoniaux naturels et historiques, ainsi que pour encourager les gens et les collectivités à soutenir la protection et la mise en valeur de ce patrimoine et à y prendre part.

Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles : Document stratégique qui énumère les ressources culturelles et les valeurs liées à l'intégrité écologique d'un lieu patrimonial situé à l'extérieur d'un lieu historique national et géré par l'Agence Parcs Canada. Cet énoncé établit également des objectifs visant à protéger les ressources culturelles et à les mettre en valeur.

Établissement d'un lien avec le parc : Reflète la pertinence et l'importance d'un lieu patrimonial protégé pour les Canadiens. Ce concept exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel que les Canadiens et les visiteurs ressentent envers nos lieux patrimoniaux naturels et culturels.

Expérience du visiteur : Somme des interactions personnelles d'un visiteur avec les lieux patrimoniaux ou les gens, interactions qui éveillent ses sens, touchent ses émotions, stimulent son esprit et suscitent l'attachement des visiteurs envers ces endroits.

Gestion des ressources culturelles : Ce concept inclut toutes les activités qui concernent les ressources culturelles administrées par Parcs Canada, peu importe qu'elles visent à conserver les ressources culturelles ou à favoriser leur compréhension et leur appréciation, ainsi que leur utilisation appropriée, par le public.

Gouvernement des Gwitchin Vuntut : Gouvernement de la Première nation des Gwitchin Vuntut.

Intégrité écologique : État d'un parc national jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. Les parcs nationaux sont gérés de façon à protéger leur intégrité écologique, ce qui permet de veiller à ce que l'ensemble des espèces végétales et animales indigènes au secteur puissent continuer à vivre dans leur habitat naturel et leur aire de répartition naturelle, sans que leur survie à long terme soit menacée.

Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées :

Rapport public qui documente le progrès effectué dans la réalisation du mandat de Parcs Canada. Ce rapport exigé en vertu de la loi est présenté au ministre tous les deux ans.

Ressource culturelle : Œuvre humaine ou lieu présentant des signes évidents d'activité humaine ou ayant une signification spirituelle ou culturelle particulière, et dont la valeur historique a été reconnue. Dans un parc, les ressources culturelles se distinguent des autres ressources par la valeur historique qu'on leur attribue. Cette valeur découle du lien pouvant être établi entre la ressource et un ou plusieurs aspects de l'histoire humaine. Parcs Canada peut appliquer le terme ressource culturelle à des ressources très différentes les unes des autres comme les paysages culturels et leurs caractéristiques, les sites archéologiques, les bâtiments, les ouvrages techniques, les artefacts et les dossiers connexes.

Ressources culturelles intangibles : noms de lieux, histoires anciennes, chansons, anecdotes personnelles, connaissance de la terre et valeurs sociales connexes.

Zonage temporaire : Un des outils pouvant être utilisés dans le cadre du système de zonage de Parcs Canada lorsque des changements saisonniers justifient un changement temporaire du zonage, par exemple de zone II à zone III, à condition que les objectifs de gestion principaux de la désignation d'origine ne soient pas compromis.

Résumé des mesures à prendre

Tableau 2 : Résumé des mesures à prendre dans le cadre du Plan directeur du parc national du Canada Vuntut de 2010

STRATÉGIE CLÉ N° 1 : FAIRE L'EXPÉRIENCE DU PAYS DES GWITCHIN VUNTUT
<p>Développer les capacités touristiques afin de favoriser les expériences de visiteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner l'intérêt que suscitent diverses activités qui pourraient être offertes aux visiteurs du parc et, dans la mesure du possible, trouver des manières de rendre ces activités accessibles en collaboration avec la société de développement de Vuntut, avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et avec le secteur du tourisme. • Chercher et évaluer des sites d'atterrissage pour les aéronefs à voilure fixe et les hélicoptères (près de possibilités de randonnées, de sites culturels). • Étudier la possibilité d'organiser des randonnées entre Ivvavik et Vuntut. • Créer des normes de formation et d'expérience en vue de l'obtention d'un permis de guide de Parcs Canada. • Collaborer avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut pour former des gens de la région comme guides. • En collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, avec le Comité sur le patrimoine des Gwitchin Vuntut et avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, élaborer les lignes directrices aux fins de l'évaluation des demandes de licence de pourvoirie et de permis de guide à des fins commerciales. • Créer une trousse d'orientation des visiteurs. • Contribuer aux consultations nationales sur le projet de <i>Règlement sur la faune des parcs nationaux du Canada</i>, qui comprendra des dispositions sur l'utilisation d'armes à feu aux fins de protection. • Tenter de faire changer la réglementation pour que la pêche sportive soit permise dans le parc, sauf pour les salmonidés. • Chercher à poursuivre la collaboration à long terme avec Air North en vue du marketing du parc. <p>Offrir des expériences mémorables au Centre John Tizya</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les expositions existantes du parc national Vuntut. • Continuer de financer le poste d'interprète-réceptionniste au Centre John Tizya conjointement avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut. • Veiller à ce que les expositions et les services d'interprétation personnalisés demeurent modernes et dynamiques (en mettant l'accent sur la programmation). • Envisager la création d'une exposition pour l'aéroport d'Old Crow. • Élaborer un plan de renouvellement des expositions.

Mettre en œuvre un programme de diffusion externe et d'éducation à l'intention des résidents locaux et des publics cibles du reste du Canada

- Mettre à jour le site Web.
- Élaborer une stratégie de sensibilisation pour l'Unité de gestion.
- Élaborer et offrir, en collaboration, des programmes locaux au Centre John Tizya.
- Améliorer les programmes scolaires offerts aux jeunes d'Old Crow.
- Continuer à appuyer les programmes et activités communautaires d'apprentissage.

**STRATÉGIE CLÉ N° 2 :
PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DES ANIMAUX POUR L'AVENIR**

Axer les mesures de gestion sur les meilleures connaissances traditionnelles et scientifiques disponibles

- Poursuivre la mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc national Vuntut; élaborer et adopter des mesures de l'intégrité écologique pour l'écosystème de la toundra, et poursuivre l'élaboration et l'amélioration des protocoles et des seuils.
- En collaboration avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, trouver des moyens d'intégrer encore davantage le savoir traditionnel au programme de surveillance de l'intégrité écologique.
- Poursuivre les projets entrepris à l'occasion de l'Année polaire internationale qui ont un lien avec le programme de surveillance de l'intégrité écologique.
- Organiser des réunions communautaires annuelles sur la recherche (en collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon).
- Trouver des façons d'aider le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et d'autres intervenants (ministère de l'Environnement du Yukon, Pêches et Océans) à étudier les populations de saumon quinnat du parc et de la région.

Recourir à un processus décisionnel intégré pour l'écosystème de la région

- Participer aux processus de planification pertinents dans la région.
- Continuer de collaborer avec le Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine pour déterminer et examiner les priorités en matière de recherche et de surveillance afin d'appuyer les projets de conservation de la harde de caribous de la Porcupine et les mesures de gestion subséquentes. Élaborer et adopter des mesures pour mettre fin au déclin de la harde.
- En partenariat avec d'autres intervenants, faire progresser le programme national des espèces en péril.
- Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon, le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le gouvernement du Yukon et d'autres intervenants pour mettre en œuvre les sections du Plan de gestion des poissons et des animaux sauvages du Nord du Yukon qui s'appliquent au parc national Vuntut.

Créer une culture de gérance

- Terminer la préparation du programme de gérance environnementale et l'offrir aux élèves de quatrième année des écoles du Yukon.
- Créer des produits de sensibilisation pour informer la population canadienne des répercussions du changement climatique sur le mode de vie des Gwitchin Vuntut et sur l'écologie du parc.
- Confier à des membres de la communauté des tâches de surveillance de l'intégrité écologique dans la mesure du possible.
- Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et le gouvernement des Gwitchin Vuntut pour informer les membres de la Première nation qui utilisent et fréquentent le parc sur les règles à respecter pour protéger la faune lors des déplacements par voie terrestre, en tenant compte à la fois du savoir traditionnel et des connaissances scientifiques.
- Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon pour élaborer des protocoles d'entretien des chalets situés dans le parc national Vuntut.

STRATÉGIE CLÉ N° 3 : VIVRE ET ENSEIGNER LE MODE DE VIE TRADITIONNEL

Veiller à ce que le personnel du parc, les visiteurs et le reste de la population canadienne reconnaissent, protègent, comprennent et appuient les droits des Gwitchin Vuntut dans le parc

- Créer un site Web et des documents d'orientation afin d'informer les visiteurs au sujet des droits des Gwitchin Vuntut.
- Collaborer avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut afin de mettre en œuvre les dispositions de l'Entente définitive de la Première nation des Gwitchin Vuntut.

Donner aux résidents d'Old Crow l'occasion de passer du temps sur le terrain afin de faciliter la transmission et la mise en commun du savoir entre les résidents eux-mêmes et avec le personnel de Parcs Canada

- Collaborer avec la direction du patrimoine du gouvernement des Gwitchin Vuntut, avec le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon et avec l'école Chief Zzeh Gittlit pour soutenir les camps scientifiques et culturels qui ont lieu au sein du parc national Vuntut.
- En concertation avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, offrir sur le terrain des activités d'apprentissage expérientiel, tels que des camps scientifiques et culturels pour les jeunes.

**STRATÉGIE CLÉ N° 4 :
FAÇONNER L'AVENIR GRÂCE AU PASSÉ**

Protéger et gérer les ressources culturelles et paléontologiques qui se trouvent dans le parc.

- Veiller à offrir au personnel une formation sur la gestion des ressources culturelles.
- Rédiger un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles en collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et la communauté.
- Rédiger une stratégie de gestion des ressources culturelles en collaboration avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut et la communauté.
- Élaborer des lignes directrices appropriées sur la visite des clôtures à caribous et d'autres sites culturels fragiles en concertation avec le gouvernement des Gwitchin Vuntut, le Comité sur le patrimoine des Gwitchin Vuntut et le Conseil des ressources renouvelables du Nord du Yukon.
- Tâcher de retourner aux sites culturels consignés dans les années 1970 et 1980, et prendre note des changements.
- Harmoniser les bases de données existantes du gouvernement fédéral et des Gwitchin Vuntut.
- Rédiger une stratégie de gestion des ressources paléontologiques en collaboration avec le gouvernement du Yukon et le gouvernement des Gwitchin Vuntut.
- En collaboration avec le gouvernement du Yukon et d'autres intéressés, faciliter la recherche paléontologique proposée dans le parc.
- Profiter des avantages offerts par les installations de recherche sur l'Arctique à Old Crow.
- Continuer de consigner de nouveaux sites culturels et tenir une base de données à jour.

Amener le public à mieux comprendre les paysages culturels, les ressources et les valeurs du parc, à les apprécier pleinement et à participer à leur gérance.

- Élaborer des ressources pédagogiques en ligne basées sur l'exposition interactive sur les clôtures à caribous existante en vue de leur distribution dans les écoles canadiennes.
- Continuer d'aider le gouvernement des Gwitchin Vuntut à faire désigner comme lieu historique national la relation de longue date qui unit la Première nation et la harde de caribous de la Porcupine ainsi que le paysage connexe.
- Soutenir les projets de recherche sur l'histoire orale menés par le gouvernement des Gwitchin Vuntut, et collaborer avec celui-ci afin d'intégrer les documents liés à cette histoire orale aux activités de gestion du parc et de diffusion externe.

Promouvoir la compréhension, l'appréciation et la bonne gérance des ressources paléontologiques du parc.

- Étudier les partenariats possibles en vue d'élaborer un programme de sensibilisation sur les fossiles trouvés dans le parc national Vuntut et de faire découvrir la paléontologie aux Canadiens de manière dynamique.

Annexe

Tableau 3 : Indicateurs actuels et potentiels pour le programme de surveillance écologique du Parc national Vuntut

ÉLÉMENT DE L'ÉCOSYSTÈME	INDICATEUR DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE		
	Ensemble de terres humides de la plaine Old Crow	Toundra	Écosystèmes forestiers
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Macreuse brune, macreuse noire, macreuse à front blanc • Faucon pèlerin • Santé aquatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Harde de caribous de la Porcupine • Composition de la végétation 	<ul style="list-style-type: none"> • Oiseaux chanteurs des forêts
Processus de l'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> • Pergélisol • Productivité de la végétation • Dynamique de la rivière Old Crow • Dates de début/fin de l'enneigement • Date de la débâcle sur le lac • Arbustes 	<ul style="list-style-type: none"> • Productivité de la végétation • Dates de début/fin de l'enneigement • Arbustes 	<ul style="list-style-type: none"> • Structure de la forêt et composition de la végétation • Dates de début/fin de l'enneigement
Agresseurs environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Pergélisol • Productivité de la végétation • Dates de début/fin de l'enneigement • Dynamique de la rivière Old Crow • Date de la débâcle sur le lac • Arbustes 	<ul style="list-style-type: none"> • Productivité de la végétation • Arbustes 	

Nota : L'évaluation des indicateurs en caractères gras est en voie d'être effectuée; d'autres mesures seront évaluées et prises dans la mesure du possible.